

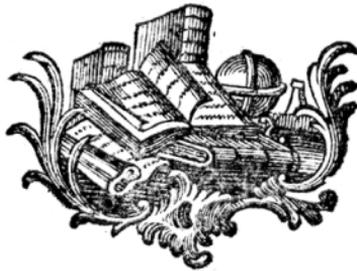
JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. JUILLET 1792.

*Neque te ut miretur turba, labores,
Contentus paucis lefforibus. Hor. Sat. 10, l. 1.*



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur-
Libraire, sur le Vrythof.

Et se trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur-
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. Juillet 1792.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Parallele des Révolutions, par Marie-Nicolas-Sylvestre Guillon, prêtre. Seconde édition, revue, corrigée, & considérablement augmentée. À Paris, chez l'auteur, près de S. Sulpice, n. 33; à Bruxelles, chez Le Charlier; à Liege, chez Lemarié, 1792. 1 vol. in-8vo. de 424 pag.

LE faux, dit J. J. Rousseau, est susceptible d'une infinité de combinaisons; la vérité n'a qu'une manière d'être. Cet axiome est incontestable, relativement à l'objet direct & formel du vrai & du faux; mais si on considère le faux dans son esprit pratique, dans les effets qu'il produit & les conséquen-

ces qui en découlent relativement à la constitution politique de ce monde, il est certain que les *combinaisons* ne sont rien moins qu'*infinies*. Sa marche est imitative, ennuyeuse, monotone; & on peut dire qu'une des scènes de sa façon a servi de modèle à toutes les autres. L'ouvrage, plein de recherches & d'érudition, que nous annonçons ici, prouve la vérité de cette observation, par l'histoire de toutes les révolutions dont, depuis la naissance du Christianisme, l'objet a été de détruire cette Religion sainte. C'est une chose étonnante que l'identité de leur origine, de leurs motifs, de leur marche, de leur progrès & de leur consommation; l'identité des caractères & des vues dans les hommes qui les ont amenées & dirigées; l'identité des moyens employés, l'identité de leur résultat & des ruines qu'elles ont laissées.

Le judicieux & très-érudit auteur a compulsé tous les trésors de l'histoire ecclésiastique & profane pour tracer le tableau de ce parallèle. On seroit quelquefois tenté de croire qu'il compose les passages amenés en preuve (tant l'application en est juste), s'ils n'étoient pas tous cités avec la plus scrupuleuse justesse. La révolution projetée par Julien l'apostat dans l'empire Romain, celle qui fut exécutée par Luther en Allemagne, par Calvin en France, par Henri VIII & Elizabeth en Angleterre, tous les complots & conspirations contre la Religion catholique ont eu les mêmes symptômes, se sont annoncés par la même hypocrisie, se sont appuyés des mêmes prin-

cipes, & ont fini par les mêmes exploits. Cette répétition n'honore point la politique de l'enfer, si bornée dans ses ressources, & toujours repliée sur ses anciennes & triviales astuces; si pauvre en moyens, qu'elle emprunte même, suivant la remarque de Tertullien, pour le faire servir à ses vues, ce qu'elle a vu de beau & d'efficace chez les Chrétiens: tandis que la divine sagesse, *toujours ancienne & toujours nouvelle*, comme s'exprime S. Augustin, exécute ses ouvrages par des voies admirables, toujours opposées à ce que les spéculations humaines auroient suggéré pour en assurer le succès, contraires à toutes nos vues & à nos plus raisonnables conjectures, tournant contre ses ennemis les projets les mieux conçus, puisant dans les tems & les circonstances, dans les caractères des hommes & des siècles, dans la nature même de leurs erreurs & de leur crimes, des moyens de faire éclater par des merveilles nouvelles sa souveraine justice & sa souveraine puissance.

Une observation bien remarquable de l'auteur, est celle qui regarde l'hypocrisie des tyrans avarés, qui n'ont entrepris de détruire l'Eglise que pour en prendre la dépouille. Observation si vraie, qu'elle n'a point échappé à un des plus forcenés ennemis de la foi catholique, l'apostat Fra-Paolo. » Les plus grandes persécutions, dit ce calviniste en froc, » suscitées à l'Eglise, sont venues uniquement » de ce que les princes, ayant besoin d'argent, » voulurent s'emparer de ses biens ». Nouveaux Héliodores, si ce sont les biens de l'Eglise qu'il

Agnoscamus ingenia diaboli, quaedam de diabolis rebus imitantis.
Text. de Con.

Est enim in eâ spiritus intelligentiæ multiplex, mobilis, omnem habens virtutem & qui capiat omnes spiritus. Omnibus enim mobilibus mobilior est sapientia. Attingit autem ubique.
Sap. 7.

Della mater. beneficiar. P. 13.

vous faut, prenez-les sans détour & sans prétexte. N'avez-vous pas des satellites assez pour exécuter sans raisonnement & sans remords vos plus absurdes caprices ? Qu'est-il besoin d'ajouter le mensonge à la rapine, puisque personne ne vous dispute la puissance de vous fouiller de nouveaux crimes. Si ce n'est que de l'argent qu'il vous faut pour multiplier vos soldats, vos chiens, vos chevaux, & vos maîtresses, pilliez le sanctuaire, mais laissez-là la doctrine, les rites, les usages & la discipline de l'Eglise ; votre ignorante impiété travailleroit vainement à y substituer quelque chose de mieux.

Rien de plus touchant que l'espece d'anacéphalose qui termine l'ouvrage ; tableau formé par des couleurs également vives & sombres, où la Religion contemplant ses ruines repose sa douleur sur la connoissance qu'elle a de son éternelle durée, des fruits précieux de ses souffrances, de sa destinée constamment opposée à celle des empires de la terre, abatus par les mêmes coups qui affermissent l'indestructible empire de Jesus-Christ. „ Par-tout
 „ autour de nous, des décombres teints de
 „ sang ; par-tout les meurtres succédant aux
 „ meurtres, des haines, des trahisons incon-
 „ nues aux regnes de la tyrannie, les som-
 „ bres défiances flétrissant toutes les ames,
 „ les poisons de la calomnie versés à grands
 „ flots ; des listes de proscriptions circulant
 „ au grand jour dans la capitale, dans les
 „ provinces & jusques chez l'étranger ; rien
 „ de sacré ; les temples saints livrés à Baal ;

» Mathan, du haut des chaires qu'il profane,
 » Mathan insultant à ses victimes; les vierges
 » innocentes arrachées à leurs aîles, aban-
 » données aux tourmens honteux de l'indi-
 » gence; les ossemens des Saints, consacrés
 » par la vénération de tant de siècles, violés,
 » foulés sous les pieds; l'impiété dédaignant
 » le masque du sophisme, voulant jouir en
 » public des larmes de la Religion; & Vous,
 » au nom de qui tout genou fléchit au ciel
 » & dans les enfers, vous même au sein
 » d'une empire qui se dit chrétien, poursuivi,
 » outragé jusques sous ces voiles mystiques
 » où se retranche votre majesté auguste; par-
 » tout la licence la plus effrénée sous le nom
 » de liberté, le brigandage le plus audacieux
 » sous le nom de patriotisme, le régicide s'a-
 » vançant à grands pas sous le nom de jus-
 » tice républicaine; la force publique sans
 » autorité, l'innocence sans appui, bientôt
 » Jesus-Christ sans autels; la France se cher-
 » chant en vain dans la France, égarée, in-
 » certaine sur ce qu'elle doit redouter le plus,
 » ou des hostilités étrangères, ou des dissen-
 » sions intestines; & comme si ce n'étoit pas
 » assez de tant de maux, une constitution
 » qui, semblable à un édifice bâti sur des
 » volcans, ne pose que sur des cendres & des
 » ruines, incapable de se soutenir autrement
 » que par les violentes convulsions qui l'ont
 » établie: telles ont dû être les suites né-
 » cessaires de la première révolte contre l'au-
 » torité de l'Eglise; tel est le cercle déplora-
 » ble que notre France est désormais con-

» damnée à parcourir. — Vous n'avez pu
 » cesser d'être catholiques, sans cesser d'être
 » François, & ces fanatiques conducteurs qui
 » vous égarent, ces nouveaux Juliens, il a
 » fallu qu'ils se plongeassent dans votre sang
 » pour effacer en eux le caractère de la Re-
 » ligion (a). — Que si nous tremblons,
 » si nous vous pressons à tems & à contre-
 » tems, ô nos freres, ô nos concitoyens; c'est
 » pour l'intérêt de vos familles, de votre pos-
 » térité, pour tout ce que vous avez sans
 » doute de plus cher, pour vous-mêmes, pour
 » vous bien plus encore que pour la Reli-
 » gion; pour vous & non pour nous-mêmes.
 » Non, la Religion n'a pas besoin de nos
 » foibles efforts; *sa prospérité, a dit un ma-*
 » gistrat célèbre, *est différente de celle des*
 » *empires. Les humiliations de l'Eglise,*
 » *sa dispersion, la destruction de ses tem-*

Montef-
 quieu,
Grandeur
et décad.
des Rom.
 chap. 22.

(a) Vers le tems auquel Julien commença de
 professer l'idolâtrie, il entreprit d'effacer en lui le
 caractère de chrétien. On croit qu'il se servit de la
 ridicule & dégoûtante cérémonie du *taurobole*, in-
 connue dans l'ancien paganisme, &, ce semble,
 uniquement inventée pour l'opposer au baptême des
 chrétiens. Celui qui devoit être régénéré de la sorte,
 descendoit dans une espece de fosse ou de puits; là
 au travers d'un couvercle percé de trous, sur le-
 quel on égorgeoit un taureau ou un belier, le pro-
 felyte recevoit le sang de la victime sur toutes les
 parties de son corps. Il en sortoit dans l'état qu'on
 peut s'imaginer, mais aussi, c'étoit, disoient les
 païens, un nouvel homme. Il n'y avoit point de
 souillure qui fût à l'épreuve d'une expiation si puis-
 sante. *Vie de Jul.* par la Bletter. p. 178.

„ ples, les souffrances de ses martyrs sont
 „ le tems de sa gloire ; & lorsqu'aux yeux
 „ du monde elle paroît triompher, c'est le
 „ tems ordinaire de son abaissement. Et nous :
 „ Ah ! quand les voies de Sion sont dans le
 „ deuil, quand l'Eglise est captive, quels inté-
 „ rêts personnels pourroient occuper nos ames ?
 „ Pourquoi craindrions-nous de souffrir lorf-
 „ qu'au prix de quelques souffrances nous pou-
 „ vons acquérir un poids immense de gloire ? Le
 „ salut coûte bien plus cher en tems de paix ;
 „ coupables, nos fautes seroient expiées dans
 „ un baptême sanglant. Frappez-nous ; mais
 „ aussi croyez-en des témoins qui se laissent
 „ égorger, vous n'êtes encore qu'au prélude
 „ des maux qui vous attendent. La licence
 „ n'ayant plus de frein, il faut, pour nous
 „ borner ici à ceux de l'ame, qui bientôt
 „ entraînent tout le reste, il faut que les
 „ sectes se multiplient, que l'opiniâtreté soit
 „ invincible ; & que *tandis que les uns ne*
 „ *cesseront de disputer ou donneront leurs*
 „ *réveries pour inspirations ; les autres,*
 „ *fatigués de tant de folles visions, & ne*
 „ *pouvant plus reconnoître la majesté de*
 „ *la Religion déchirée par tant de sectes,*
 „ *aillent enfin chercher un repos funeste &*
 „ *une entiere indépendance dans l'indiffé-*
 „ *rence des religions, ou dans l'athéisme.*

Vix Sion
 lugent.
 Thren. I.

Boissuet,
 Or. funeb.
 de la veine
 d'Angl.

Ce qui ajoute à l'intérêt de cet ouvrage
 c'est le but secondaire de l'auteur, qui en
 instruisant le public, s'est proposé au même
 tems de faire de son livre un moyen de se-
 courir les prêtres non-affermés dont plu-

sieurs sont dans le plus extrême besoin; il consacre à cette fin l'édition toute entière, composée de 3000 exemplaires.



La Vie du feld-maréchal baron de Laudon, traduite de l'allemand &c, de M. Peztl, par le baron de Bock. Nouvelle édition, revue corrigée & augmentée par un ancien officier. A Vienne, 1792.

S E C O N D E X T R A I T .

LES réflexions que fait l'historien sur le résultat de la guerre de 7 ans, & qui forment le 19^e chapitre de son ouvrage, sont le fruit d'un esprit juste, & expliquent assez bien, suivant les règles de la logique humaine, le mystère de tactique ou de politique par lequel Frédéric échappa à ses nombreux & très-puissans ennemis, sans perdre un pied de terrain. Plus d'un spéculateur s'est exercé dans le tems & depuis sur cet objet. Voici ce qu'en dit notre auteur. „ Il faut convenir, que cette „ importante guerre avoit pris une tournure „ toute différente de celle, dont on s'étoit „ flatté dans les commencemens. On ne de- „ voit pas imaginer qu'il seroit possible à „ Frédéric, de résister à la puissante ligue de „ ses ennemis; il leur résista cependant : „ preuve non équivoque de son génie & de „ ses grands talens pour la guerre. „

„ La chose ne paroitra point toutefois aussi „ incompréhensible, si on veut l'examiner

» fans prévention. Frédéric avoit certainement
» beaucoup d'ennemis en tête ; mais , à l'ex-
» ception des Autrichiens , aucun d'eux ne
» lui faisoit la guerre avec une certaine cha-
» leur. Il n'eut à combattre qu'une seule fois
» les François ; leur ardeur inconfidérée fit
» leur perte : dans un instant ils furent mis
» en fuite. Une armée d'Empire ne fera & ne
» peut jamais rien faire de confiderable , com-
» me favent tous ceux qui connoiffent la
» constitution germanique. Le peu d'avanta-
» ges , que remporta l'armée d'Empire , elle
» le doit vraisemblablement aux troupes au-
» trichiennes , qui faisoient corps avec elle.
» Les Suédois de leur côté avoient été pro-
» voqués à la guerre par les subfides des Fran-
» çois ; mais , fuivant toute apparence , la
» sœur de Frédéric , reine de Suede , rendit
» de bons offices à son frere. Comment eût-
» il , fans cela , été poffible , que quelques
» bataillons de milices & 6 efeadrons de huf-
» fards les euflent continuellement retenus
» dans un coin de la Poméranie ? Les Rufles
» étoient braves , & très-disposés à en bien
» agir envers leurs alliés ; néanmoins dès la
» premiere campagne , on fut étonné de la
» conduite de quelques-uns de leurs géné-
» raux. Les difpofitions de Pierre III étoient
» connues ; & quand elles n'auroient pas eu
» pofitivement d'influence fur l'armée , elles
» ne pouvoient que nuire infiniment à la caufe
» commune. Pierre III ne fe vanta-t-il pas ,
» après son avènement au trône , d'avoir tou-
» jours à tems révélé à son maître (nom qu'il

» donnoit à Frédéric) toutes les résolutions
 » du cabinet de Pétersbourg. »

» Il y avoit enfin une différence très-remar-
 » quable entre les armées autrichiennes &
 » prussiennes. Frédéric commandoit en per-
 » sonne les siennes, avantage inappréciable
 » pour une armée; le plus grand général ne
 » pouvant ni n'osant risquer, ce qu'un roi,
 » qui est à la tête de ses troupes, se permet
 » sans la moindre difficulté. Celui ci n'a point
 » d'instruction à attendre, ni d'excuses à al-
 » léguer, quand, après avoir saisi le moment
 » qui lui a paru favorable, il est cependant
 » battu. Qui auroit osé blamer le roi; qui au-
 » roit osé lui demander compte de sa con-
 » duite, lorsqu'il conduisit visiblement son in-
 » fanterie à la boucherie, comme à la ba-
 » taille de Prague? lorsqu'avec une poignée
 » de soldats harassés, il attaqua une armée
 » trois fois plus forte que la sienne, comme
 » à Leuthen? quand il fit une tentative rui-
 » neuse & inutile, comme à Olmütz? quand
 » pour avoir voulu remporter une victoire
 » complete, il fut complètement battu: té-
 » moin l'affaire de Kunersdorff? lorsqu'il ex-
 » posoit inutilement des armées, comme à
 » Maxen & à Landshut? Il étoit le maître;
 » la victoire ou la défaite ne regardoit que
 » lui: il falloit se taire & obéir aveuglé-
 » ment. »

» Les armées autrichiennes avoient des gé-
 » néraux, mais ils ne vivoient pas toujours
 » dans une parfaite intelligence. Les alterca-
 » tions du prince Charles & du feld-maréchal

» Brown causerent la perte de la bataille de
 » Prague. On doit également attribuer la dé-
 » faite des Autrichiens à Leuthen , à la mé-
 » fintelligence qui regnoit entre le prince
 » Charles & M. de Daun. Ce dernier étoit
 » naturellement lent & d'une prudence ex-
 » cessive ; il falloit d'ailleurs , qu'il répondit
 » à sa souveraine de chacune de ses démar-
 » ches importantes ; qu'il communiquât ses
 » projets au conseil de guerre à Vienne ; qu'a-
 » vant de rien entreprendre , il attendit qu'ils
 » eussent été approuvés , & qu'on lui permit
 » de les exécuter : cette permission n'arrivoit
 » souvent que quand l'instant favorable étoit
 » passé. On trouva fort mauvais dans les com-
 » mencemens , que M. de Laudon eût con-
 » quis Schweidnitz , sans en avoir prévenu
 » auparavant le conseil aulique de guerre ,
 » quoique , suivant toutes les apparences , s'il
 » l'avoit fait , le secret de cette entreprise eût
 » été violé ou l'occasion manquée. »

En considérant les causes immédiates , &
 directement influantes , des événemens de
 cette guerre , on ne peut disconvenir que l'au-
 teur raisonne d'une manière juste & bien
 réfléchie. Mais le philosophe qui porte ses
 vues au-delà des agens secondaires , ne voit
 dans le résultat qui fait l'objet de cet exa-
 men , qu'une conformité exacte avec ce que
 l'on a vu dans tous les tems par rapport à
 ces ligue puissantes , à cette masse d'alliances
 & de puissances , qui selon tous les calculs
 de la politique & de la tactique , devoient
 écraser le foible ennemi , contre lequel elles

étoient dirigées. Il se rappelle entre vingt autres, la fameuse ligue de Cambray, où la petite république de Venise, devenue l'objet d'une conjuration concertée entre les plus grands potentats de l'Europe, se maintint néanmoins avec autant de bonheur que de gloire; il se rappelle l'avènement de Marie-Thérèse au trône de ses ancêtres, sans armée & sans argent, attaquée par l'Espagne, la France, la Prusse, la Bavière & la Saxe; & en général toutes les guerres, dont le résultat a toujours été très différent de ce que les probabilités & les conjectures les plus plausibles avoient annoncé. Et de toutes ces considérations il s'éleve jusqu'au *Dieu des armées*, qui ne prend pas sans raison ce nom imposant & terrible, & qui en vertu de ce nom, dispose comme il lui plaît, de ce qu'il y a de plus magnifique & de plus terrible dans la puissance humaine, je veux dire, *des armées rangées en bataille* (a). De-là les défaites étonnan-

Terribi-
lis ut castro-
rum
acies or-
dinata.
Cant. 6.

(a) C'est une chose bien remarquable que le nom de *Deus exercituum*, que le Seigneur prend lui-même, & que les prophètes & les auteurs sacrés lui donnent constamment dans l'Écriture-Sainte. Ce nom de préférence & de prédilection, si propre à exprimer la souveraine puissance sur tout ce qu'il y a de fort & de grand sur la terre, est bien propre encore à expliquer une multitude d'événemens, qui hors de-là ne peuvent produire que la surprise & la stupeur, même dans des têtes bien philosophiques. — Sages réflexions du Dauphin duc de Bourgogne, sur les causes impossibles à prévenir & à prévoir qui décident de la victoire ou de la dé-

tes qu'ont effuyées des armées jusques-là victorieuses, par l'orgueil ou par les crimes des généraux ou des soldats ; de-là les victoires imprévues & merveilleuses, remportées par

faites, 15 Août 1787, p. 567. — Belles paroles de Charles-Quint, *ibid.* p. 568. — Autres réflexions sur l'incertitude & la mobilité de la victoire, 15 Septembre 1777, pag. 87. — Elle trompe les plus grandes probabilités, 1 Fév. 1788, p. 185. — Quels sont les généraux qui réussissent à la fixer, 1 Novemb. 1790, p. 393 ; 15 Août 1787, p. 567 ; 15 Juillet 1780, p. 430. — Toutes ces observations que l'étude de l'histoire rend palpables, ont fait naître cette idée de *fortune* attachée à certains généraux, que les esprits superficiels & faux regardent comme une heureuse fatalité, & qui dans la réalité n'est autre chose que les arrangemens & les dispositions du Dieu des armées. Cicéron a traité ce sujet avec autant de justesse qu'un philosophe païen a pu le faire. *Reliquum est ut de felicitate quam de se ipso præstare nemo potest, meminisse & commemorare de altero possumus, sicut æquum est homini de potestate deorum, timidè ac pauca dicamus. Ego enim sic existimo, Maximo, Marcello, Scipioni, Mario, & cæteris magnis imperatoribus, non solùm propter virtutem, sed etiam propter fortunam, sapiùs imperia mandata atque exercitus esse commissos. Fuit enim profectò quibusdam summis viris quædam ad amplitudinem & gloriam, & ad res magnas benè gerendus divinitus adjuncta fortuna.* Il s'étend ensuite sur toutes les raisons qu'il ont pu fixer la victoire dans l'armée de Pompée, dont elle n'est sortie, suivant la remarque de Rollin, qu'après qu'il eut violé le *Sancta sanctorum*. Ces dernières considérations ne sont pas étrangères à l'histoire de Laudon, comme nous aurons encore occasion de l'observer.

Orat præ
Lege Manil.

une poignée de soldats & des chefs presque désespérans & humiliés. Quiconque étudie l'histoire en chrétien, avec un esprit droit & un cœur pur, trouve la vérité de ces réflexions consignée dans chaque page des annales des nations.

Ceux qui entendent toujours parler de la maniere humaine & polie, dont on fait aujourd'hui la guerre, & qui par-là cessent de plaindre les plages où regne ce fléau, pourront se détromper, & donner à leur charité compassive un libre essor, en lisant divers endroits de cette histoire. Le siege de Prague en 1757 leur présentera, entre beaucoup d'autres, un tableau propre à produire cet effet.

» Ce siege, dit l'auteur, avoit duré à peu-près
 » six semaines; ce ne fut toutefois pas, comme
 » on l'a déjà observé, un véritable siege,
 » mais plutôt un bombardement qui ruina entièrement cette ville. Le prince Charles vouloit capituler, & demandoit seulement la liberté de se retirer avec les troupes qu'il commandoit. Le roi le refusa; il vouloit avoir complètement le plaisir de faire prisonniers ces 44000 Autrichiens, ou au moins les rendre inutiles le reste de la guerre.

» Aussi fit-il tirer sur Prague sans aucun ménagement. Plusieurs milliers de gens, vieillards, femmes & enfans furent tués par les bombes, ou écrasés dans leurs maisons qui s'érouloient. Les Prussiens pouvoient entendre pendant la nuit les cris & les gémissemens de ces infortunés. On mit 12000 bouches inutiles hors de la ville, afin de prévenir

„ prévenir la famine , mais les Pruffiens les
 „ y firent rentrer à coups de canon Pendant
 „ les 3 premieres semaines du siege , la plus
 „ grande partie de la ville neuve , & le quar-
 „ tier des Juifs furent entièrement brûlés &
 „ détruits. On jetta au moins deux cens mille
 „ grenades d'obusiers , boulets & bombes dans
 „ la ville , qui tuerent plus de 8000 habi-
 „ tans , & en blefferent plus de 9000. „

Si on jette un coup-d'œil sur la Saxe , les
 scenes qui s'y passent , ne sont pas plus con-
 solantes pour l'humanité. L'auteur nous trace
 „ la maniere cruelle , avec laquelle on exi-
 „ gea des magistrats & des plus riches mar-
 „ chands de Saxe , d'exorbitantes contribu-
 „ tions , & cela malgré les assurances contrai-
 „ res , signées de la main même du roi. On
 „ jettoit ces malheureux dans des cachots ,
 „ où ils ne recevoient pour toute nourriture ,
 „ que du pain & de l'eau. Là ils étoient cou-
 „ chés , comme des scélérats , sur de la paille
 „ pourrie , sans avoir même la liberté de for-
 „ tir , pour soulager les premiers besoins de
 „ la nature. On les menaçoit continuellement ,
 „ de les mener , à coups de nerf de bœuf , en
 „ qualité de recrues , dans la citadelle de Magde-
 „ bourg ; & ce traitement inhumain précipita
 „ dans la tombe grand nombre d'hommes , de
 „ femmes , & même d'enfans. „ Et qu'on ne
 pense pas pouvoir mettre toutes les horreurs de
 cette guerre sur le compte des Pruffiens : il
 n'y a qu'à se rappeler la fatale destinée de
 Zittaw , ville considérable de la Lusace , incen-
 diée par des boulets rouges ; & dont presque

tous les habitans furent étouffés ou grillés dans leurs maisons. Le récit que m'en ont fait des témoins oculaires, passe ce que l'on raconte de Numance, de Sagonte & de Carthage.

Les détails que donne l'auteur sur la maladie & la mort de M. de Laudon (a), sont pleins d'instruction, & achevent de donner l'idée d'un grand homme & d'un vrai chrétien. Le nouvel éditeur ajoute quelques anecdotes tout-à-fait édifiantes à celles qui ont distingué la fin de cet illustre général. Il explique aussi très-bien, pourquoi Laudon a désiré une sépulture isolée, & où sa dépouille mortelle fût hors de toute violation, couverte d'un cénotaphe grec (& non pas turc, comme dit l'auteur). Ses réflexions sont complètement d'accord avec celles que j'ai faites, il y a longtemps, sur le même sujet *; & s'il est vrai qu'il en ait pris quelques-unes parmi celles-ci, bien loin de lui reprocher ce genre de plagiat, je suis bien flatté qu'il y ait trouvé une matière propre à dépouilles.

* Sept.
1783, P.
19.

(a) L'auteur écrit toujours *Loudon*; cependant l'usage est pour *Laudon* ou *Laudhon*, & cet usage n'a pu prévaloir de son vivant sans être fondé. Il se peut cependant que les Allemands n'ayant pas la diphtongue *ou*, & leur *u*, quand il n'est pas ponctué, ayant exactement le son de cette diphtongue, auront cru devoir prononcer l'*o* séparément & d'une manière distincte de l'*u*: ce qui produit *Looudon*, & rend le son de *Laudon*. Du reste la question peut être décidée péremptoirement par ce qui est dit au chapitre 32e., de sa famille & de sa descendance des Loudon d'Ecosse, si le nom de ceux-ci s'écrit effectivement ainsi.

Un des endroits les plus intéressans de l'ouvrage, est celui où l'auteur trace le portrait de l'illustre général; il nous donne d'abord l'idée de son être corporel, puis s'occupe de son caractère & de la trempe de son ame. » Le
» feld-maréchal Laudon étoit d'une taille
» moyenne; il avoit à peu-près 5 pieds 5 pou-
» ces de haut, étoit bien bâti, quoique fort
» maigre. Ses cheveux, dans sa jeunesse, ti-
» roient un peu sur le roux, mais ils avoient
» blanchi de bonne heure. Il portoit un tou-
» pet postiche, avoit deux petites boucles sur
» les faces, & une queue fort mince, qui
» commençoit à la nuque du cou. Son front,
» d'une moyenne hauteur, étoit un peu ar-
» qué. Ses sourcils, même dans sa vieillesse,
» avoient encore une forte teinte de roux,
» & faillissoient considérablement. Ses yeux,
» autrefois de couleur mêlée, dans sa vieil-
» lesse tiroient davantage sur le gris. Il avoit
» le visage long, le nez tant soit peu relevé,
» les joues fort enfoncées, la bouche belle,
» le menton rond & bien proportionné; son
» teint, lorsqu'il jouissoit d'une bonne santé,
» étoit d'un rouge brun; du tems, où je l'ai
» connu, il avoit la tête un peu inclinée en
» avant, d'ailleurs il se tenoit fort droit à
» cheval. Quand il demouroit en ville, &
» qu'il alloit faire des visites, ou qu'il en re-
» cevoit, il portoit ordinairement l'uniforme
» de son régiment. Ce n'étoit que les jours
» de gala, ou dans d'autres circonstances d'é-
» clat, qu'il mettoit son habit de feld-maré-
» chal. A la campagne, au milieu des siens,

» il s'habilloit très-bourgeoisement, & ne sui-
 » voit nullement les modes. »

» M. de Laudon étoit naturellement co-
 » lere & mélancolique. Tranquille, misan-
 » thrope & froid, lorsque tout alloit à son
 » gré ; mais vif, ardent, prompt & très-em-
 » porté, lorsqu'il éprouvoit la moindre con-
 » tradiction. — Il avoit l'air extrêmement
 » sérieux, froid, sévère, réservé, pensif, réflé-
 » chi : c'étoit l'image vivante du génie en tra-
 » vail. Rarement un sourire de complaisance
 » venoit déridier ce front fourcilleux. Le rire
 » véritable, il ne le connoissoit pas plus que Ca-
 » ton. — Quant à son caractère, il favoit le
 » diversifier à l'infini (a). Il sembloit que deux
 » ames fussent à la fois renfermées dans son
 » corps. Le Laudon à cheval, à la tête d'une ar-
 » mée, offroit aux regards un tout autre hom-
 » me, & le contraste parfait du Laudon dans

(a) Cela n'est pas exact, au moins dans le langage d'une logique sévère : le caractère est un & immuable ; tous les droits & prérogatives de la liberté ne peuvent le changer ni le diversifier. Mais la raison, la Religion, l'expérience & les leçons des événemens, en répriment ou en dirigent l'effort. Il est quelquefois très-contraire à ce que dit & fait celui auquel il appartient, mais il est toujours lui, & n'est jamais différent de lui-même. . . . Il paroît que par caractère l'auteur a entendu les démonstrations extérieures. . . . Je ne garantirai pas que bientôt toutes les définitions des choses réelles, sur-tout en métaphysique & en morale, se réduiront à des aperçus & des apparences.

„ sa maison de campagne ou dans une société
 „ de la ville. — Sa conduite s'accordoit
 „ entièrement avec ce qu'annonçoit sa physio-
 „ nomie froide & réservée ; il parloit peu ,
 „ lentement, & avec retenue. — Depuis
 „ sa tendre jeunesse, il avoit constamment fui
 „ la société des femmes. Il étoit excessivement
 „ timide, chaste, & bon mari. M. de Laudon
 „ dormoit peu, buvoit du vin, mais en petite
 „ quantité. Il mangeoit beaucoup, vite, & pas
 „ toujours des alimens salubres, tels que de-
 „ mandoient son estomac & ses années. Sur
 „ ce point, il se confioit à la bonté de sa con-
 „ stitution, & ne faisoit d'ailleurs pas grand
 „ cas de l'art de la médecine. — Habitué
 „ à se voir ponctuellement obéi sur le champ
 „ de bataille, au moindre signe, par des mil-
 „ liers d'hommes, il exigeoit de ses vassaux
 „ & de ses domestiques la même obéissance
 „ & la même docilité. C'est pourquoi il étoit
 „ extrêmement sévère à leur égard, peut-être
 „ même plus qu'il ne convenoit avec des gens
 „ non soumis à la discipline militaire. —
 „ D'une modestie extrême sur la gloire qu'il
 „ avoit acquise, sur ses services, ses talens mi-
 „ litaires, jamais il ne parloit volontairement
 „ de la guerre, encore moins de ses actions,
 „ & il ne s'engageoit dans une conversation
 „ relative à ces objets, que lorsqu'il lui étoit
 „ impossible d'éluder plus long-tems les ques-
 „ tions de ses amis. — Ennemi du frac-
 „ cas, n'aimant ni les grands cercles, ni les
 „ visites de cérémonies, il n'alloit à la cour,
 „ que quand l'usage ou son devoir l'y appela.

„ loient. Et là, il ne se mettoit jamais en
 „ évidence, ne cherchoit point à percer la
 „ foule, afin d'attirer sur lui les regards du
 „ souverain. Au contraire, il étoit bien aisé
 „ de ne pas être remarqué, & se tenoit vo-
 „ lontiers à l'écart. On fait ce que feu le
 „ duc d'Ahremberg dit un jour à Marie-Thé-
 „ rese dans une pareille occasion. Il y avoit
 „ gala à la cour, les salles étoient remplies
 „ de la plus brillante noblesse. L'impératrice
 „ regardoit de tous côtés après M. de Lau-
 „ don, & ne le voyant pas; *Mais où est donc*
 „ *M. de Laudon*, demanda-t-elle à ceux qui
 „ l'entouroient? *Le voilà, à son ordinaire,*
 „ *derriere la porte, tout honteux d'avoir au-*
 „ *tant de mérite*, répondit M. le duc d'Ah-
 „ remberg (a). — M. de Laudon n'aimoit
 „ pas à faire de nouvelles connoissances. On
 „ ne pouvoit lui être présenté, que par le
 „ moyen de ses intimes amis, qui n'accordoient
 „ cette faveur qu'à des personnes d'un mérite
 „ solide. Ce héros, si fort à son aise un jour
 „ de combat, au milieu de tant de milliers
 „ de soldats, sembloit être à la gêne dans la
 „ moindre société. Ceux qui venoient le voir,

(a) Je trouve la raison de cette modestie, ou si
 l'on veut de cette froideur, de cette noble indif-
 férence pour les distinctions auliques & toutes au-
 tres, de cet honorable dedain des regards du trône,
 dans la sage maxime, profondément sentie
 & méditée, que Laudon fit mettre sur son tom-
 beau : *Commemoratio mortis, optima philosophia.*
 Chez tous ceux qui la comprendront bien, & qui
 l'aimeront, elle produira les mêmes effets.

» le trouvoient toujours d'une modestie ex-
 » trême : cette modestie dégéneroit même sou-
 » vent en timidité & en honte, sur-tout de-
 » vant un artiste habile, un savant, ou feu-
 » lement un homme, auquel il soupçonnoit
 » quelques connoissances, qu'il n'avoit pas. »

A ce portrait de Laudon, nous joindrons
 quelques traits de celui que le célèbre Gellert
 en a tracé, après avoir vu & conversé assez
 long-tems l'illustre général aux bains de Carls-
 bad, où l'état de leur fanté les avoit amenés
 tous les deux en 1763. » Une des premières
 » & des plus agréables connoissances que j'aie
 » faites ici, dit M. Gellert, est celle du gé-
 » néral Laudon, homme d'un grand caracte-
 » re, grave, modeste, moitié triste, comme
 » moi, parlant peu, encore comme moi,
 » mais parlant toujours juste & vrai; ne s'en-
 » tretenant jamais de ses actions, peu de la
 » guerre, écoutant avec attention. Sa façon
 » de se mettre, toutes ses manières peignent
 » la décence, la simplicité obligeante, qui
 » regnent dans ses discours. Il n'est pas grand,
 » mais bien fait, maigre, pas autant que moi;
 » son regard annonce un homme réfléchi, &
 » ses yeux gris, tirant un peu sur le bleu,
 » sont profondément enfoncés dans sa tête,
 » à peu-près comme les miens. Il n'a pris
 » qu'insensiblement confiance en moi, & peut-
 » être mon air triste en a-t-il été la cause...
 » Il s'étoit informé exactement de mes goûts.
 » Il ne me prioit jamais à manger, que tête
 » à tête; il faisoit servir beaucoup de légu-
 » mes tendres, m'avoit permis de faire ap-

» porter du vin de chez moi, me congé-
 » doit peu après être sorti de table. Je n'ai
 » rien entendu que de bon sortir de sa bou-
 » che, & j'ai toujours remarqué qu'il étoit
 » pieux. »

Ce que dit ici le protestant philosophe & très-libre poëte Gellert, de la sagesse & de la piété de Laudon est aussi remarquable, qu'il est exactement vrai. L'illustre guerrier attribuoit à la divine Providence non-seulement son élévation & ses succès, ainsi qu'il s'en expliqua ouvertement au lit de la mort (a), mais encore la manière très-singulière dont il échappa plus d'une fois à des dangers imminens. » Il
 » servit, dit notre auteur, depuis l'âge de
 » 16 jusqu'à celui de 74 ans, & ne reçut ja-

(a) Voyant son neveu Alexandre à genoux & en pleurs devant son lit, Laudon lui dit ce peu de mots : » Leve-toi; fais un homme, un chrétien; » aime Dieu, & ne fais jamais de la peine à au- » cun de tes semblables. La Providence m'a élevé » de la poussière à ce haut point de grandeur, » que je n'ai point recherché. Pendant toute ma » vie, je n'ai songé qu'à remplir mon devoir. » Que je te serve d'exemple ». Et remarquant que quelques officiers qui étoient là, fondoient également en larmes, il les consola & les raffermi par des paroles puisées dans la véritable philosophie. Il leur recommanda d'allier toujours la Religion à la valeur guerrière; ajoutant ces paroles : » Je dois à ma confiance en Dieu tous les suc- » cès que j'ai eus, ainsi que les consolations que » je goûte dans le moment de paroître devant » lui. »

„ mais qu'une seule blessure. Cependant il vit
 „ souvent la mort de très-près. En souvenir
 „ des dangers, qu'il avoit courus, il conserva
 „ toujours une balle de mousquet, qui, durant
 „ un combat, avoit frappé sur le tranchant
 „ de son épée, s'y étoit fendue & étoit re-
 „ tombée sur la garde *; ainsi que son sabre * Chose
 „ de Croate, qu'un boulet d'obusier lui avoit contraire
 „ jetté hors de la main, & qui avoit été tel. à toutes
 „ lement faussé du coup, qu'il fut impossible les règles
 „ de le redresser entièrement. Pendant la du mou-
 „ guerre de sept ans & celle des Turcs, il vement &
 „ eut souvent des officiers blessés à ses côtés, de la statique.
 „ & les chevaux, qu'il montoit, le furent
 „ plusieurs fois. Lors de l'assaut de Belgrade,
 „ un cheval d'artillerie lui donna un si vio-
 „ lent coup de pied, qu'il en eut une conta-
 „ sion & en fut fort affoibli. „

Dans le chapitre 29^e. il est parlé de M. de
 Laudon considéré comme général d'armée.
 L'auteur croit pouvoir le comparer particulié-
 rement à un célèbre guerrier François du sie-
 cle passé. „ Si, dit il, le portrait du vicomte
 „ de Turenne, tracé par des écrivains con-
 „ temporains, est fidele, il paroît que le ma-
 „ réchal de Laudon avoit beaucoup de res-
 „ semblance avec ce héros François „ Il rap-
 proche ensuite les traits des deux généraux,
 dont il croit qu'il peut résulter de la vrai-
 semblance. Je ne la contesterai pas; & en
 se bornant précisément à la tactique, on en
 trouvera sans doute, & peut-être même quel-
 que chose quant au personnel: mais sous ce
 dernier point de vue, tout l'avantage du

parallele resteroit à Laudon qui n'a jamais fervi contre l'état, qui n'en a pas trahi le secret dans des momens de galanterie, qui n'a point dévasté par le fer & le feu de belles provinces sans d'autres raisons que le droit de la guerre, ni exécuté froidement & lâchement les ordres qui commandoient de telles horreurs. Je l'ai déjà observé : c'est l'illustre Tilly qui est le pendant le plus naturel de Laudon. La Religion, la sobriété, la modestie, la chasteté, l'activité, l'intrépidité, attachèrent la victoire à leurs armes; & l'y maintinrent avec une confiance égale.

L'auteur défigure très-souvent les noms propres. Il écrit *Broune*, *Malborough*, *Marfall*, *Waldstein* &c, pour *Brown*, *Marleborough*, *Marshal*, *Walstein* &c. — P. 101 il fait dire au prince de Kaunitz, écrivant un billet à Marie-Thérèse au sujet de la prise de Glatz par Laudon : *Que Dieu conserve à V. M. son Josué*. Je soupçonne que c'est une faute; & qu'il faut *son Gédéon* (a).

(a) Il est remarquable que le nom extrêmement rare du héros Hébreu, & que je ne sache pas avoir été porté par aucun chrétien, ait été donné à Laudon dans le moment où à coup sûr on ne favoit pas qu'il en auroit les vertus religieuses & militaires, & qu'il les couronneroit par une longue chaîne de victoires... Je me suis plu quelquefois à réfléchir sur une quantité de noms que l'histoire peut faire envisager comme des especes d'horoscope. Et ce n'est pas vainement qu'on voit dans l'Écriture-Sainte, les hommes les plus sages attacher de l'importance aux noms.

*L'Heureuse Rencontre, ou Entretien d'un
payſan avec ſon légitime curé ; par
M. L. Degrenthe. A Paris, chez Lepetit
& Guillemard, 1792. in-8vo. de 32 pag.*

L'AUTEUR, qui eſt un des plus redoutables adverſaires du ſchiſme françois, eſt déjà avantageuſement connu par la *Converſation entre deux jeunes filles de campagne ſur les affaires du tems*, & par d'autres ouvrages d'une ſimplicité convaincante & pleinement à portée de la claſſe du peuple pour laquelle ils ſont deſtinés. Ils ont produit des fruits auſſi étendus qu'éclatans, & on peut dire que la ſemence eſt tombée dans une bonne terre. C'eſt un vrai prodige que de voir combien la Religion catholique, apoſtolique & Romaine a gagné dans les campagnes par la perſécution ſuscitée contre les légitimes paſteurs, & par l'intruſion qui les a expulſés de leurs bénéfices. On n'auroit jamais dû s'attendre que la foi des ſimples fideles eût pu ſi victorieuſement réſiſter aux efforts multipliés & de tout genre du philoſophiſme, pour effacer juſqu'aux moindres traces de catholiciſme Romain dans les villages & les chaumières. Quels droits des écrivains tels que M. Degrenthe, n'ont-ils pas à la reconnoiſſance de toute la chrétienté, pour avoir ſu faiſir le ſtyle, le ton & le jargon des cam-

pagnes, & y répandre des instructions propres à prévenir l'effet des plus dangereux artifices de la séduction? Qu'on juge, par les extraits suivans, du mérite de cet écrit-ci. Le succès qu'il a obtenu en assurant le triomphe de la vérité, n'a pas manqué d'attirer des persécutions à son auteur. Car tel est l'esprit de la révolution, qui veut établir la liberté des opinions, en persécutant ceux dont les écrits détruisent les machinations de l'erreur.

Nicolas. Je ne reconnoîtrons jamais d'autre curé que vous; j'aimerais mieux mourir sans Sacrements que d'avoir affaire avec notre intrus; comptez sur notre parole. Il y en a bien à s'teur qui pensent comme moi, & l'intrus n'est pas à s'en appercevoir. Ah! le gueux! si je le tenions. . .

M. le Curé. Tout beau, cher ami, il ne faut faire de mal à personne, ni même en souhaiter; la Religion nous le défend. N'oublions jamais que nous sommes les disciples d'un Dieu qui fut calomnié, outragé, déchiré de coups, attaché à un infame gibet, entre deux scélérats, & qui, du haut de sa croix, pria pour ses persécuteurs & ses bourreaux.

Nicolas. Vous nous touchez le cœur; voilà ce qui s'appelle de la morale, & de la bonne; il me semble que je vous voyons en chaire; & que je vous entendons prêcher l'amour de nos ennemis. Morgue que notre intrus ne dit pas comme ça! (a)

M. le Curé. S'il parle autrement, tant pis pour lui; il en répondra un jour devant Dieu. Mais ne jugez personne, dit Jésus-Christ, de peur que vous ne soyez jugés. (b)

(a) Il est des constitutionnels qui ont prêché hautement qu'on n'auroit jamais la paix, tant qu'il existeroit des non-sermentés. Quelle charité! Quel zèle!

(b) Depuis trois ans d'une persécution inouïe dans les an-

Nicolas. Il avoit d'abord eu un bon nombre de partisans & il n'en a bientôt plus. Tous les jours il s'en détache quelqu'un, ce qu'il ne l'amuse guere.

M. le Curé. Plût à Dieu qu'ils s'en féparassent tous !

Nicolas. Donnez-nous le tems, monfieu le Curé, ça ne tardera pas à venir ; car fi je m'y connois, ça en prend dret le chemin. Il femble que tous ces intrus ayont le diable dans le ventre ; c'est à qui se conduira le plus mal. Les uns difent la Messe après avoir bu, mangé ; d'autres se marient. Ceux-ci ont de jolies fervantes chez eux. Croiriez-vous que le nôtre est allé chez une veuve & fes filles, & qu'il a bu & mangé comme un cochon, excufez, monfieu le Curé, au point qu'il a rendu triples & boyaux, peu s'en est fallu qu'il n'ait rendu l'ame. J'en aurois ri de tout mon cœur.

M. le Curé. Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais fa converfion. . . Qui t'a dit que ton constitutionnel ne fera pas un retour fur lui-même, & qu'il ne réparera point, par une conduite édifiante, les fcandaes qu'il a donnés.

nales de l'Eglise, on n'a pu réuffir à trouver dans plus de 48 mille ecclésiastiques un feul coupable, qui ait pu être accusé de foulever le peuple contre ceux qui venoient les dépouiller & prêcher l'infurrection. Voilà un miracle au-deffus de tout ce que nous offrent les Livres-Saints pour quiconque fait attention aux paffions que les loix nouvelles portent au dernier degré d'exaspération. On aura une idée juftte de l'impossibilité de trouver aux prêtres catholiques des délits véritables en lifant ceux qu'on est réduit à leur imputer. En voici un exemple tiré des actes de l'Assemblée-nationale, féance du samedi 23 Juin. „ M. Guitton a fait part à l'Assemblée d'un événement qui s'est passé à Dijon & aux environs. Le bruit, dit-il, s'étant répandu que, parmi les ennemis tués sur le champ de bataille, où a péri M. Gouvion, il s'étoit trouvé plusieurs révolutionnaires & quelques prêtres non-affermentés, on a arrêté, par la violence, 150 prêtres qu'ils ont menés en captivité. La force publique n'a pu arrêter cette violence. La multitude a violé la loi. Cette affaire a été reavoyée au comité des Douze. „

Nicolas. Soit, puisque vous le voulez : mais j'avons bien de la peine à nous le persuader ; car, plus il va, plus il devient enragé. Dernièrement notre municipalité a été mandée au chef-lieu du canton ; elle s'y est rendue : il paroît qu'il l'avoit recommandée au prône. Les *sans-culottes* l'ont assaillie, & ont maltraité plusieurs officiers municipaux, sous prétexte qu'ils étoient aristocrates & qu'ils ne voulient pas aller aux offices de l'intrus (car ils sont honnêtes gans dà) ; ils ont jetté le procureur de la commune dans la riviere ; & lorsqu'il vouloit sortir, ils lui présentoient le bout de leurs piques & de leurs baïonnettes ; il faisoit un froid de possédé, il manqua d'y périr.

M. le Curé. Les officiers municipaux ? Le procureur de la commune ?

Nicolas. Oui, les officiers municipaux, le procureur de la commune, celui qu'ils avoient, il y a quelque tems, insulté, promené sur un âne & emprisonné, & qui ne voulut pas reconnoître l'intrus pour son curé, quoiqu'on le maltraitât, & qu'on le menaçât, le sabre nud à la main, de lui couper le col.

M. le Curé. Dieu les récompensera un jour ; il paroît qu'on leur en veut bien ; mais on aura beau faire, ils ont de la piété, de la Religion, & je suis sûr qu'ils se laisseroient massacrer plutôt que d'apostatier.

Nicolas. Vous pouvez en être sûr ; mais ils ne sont pas les seuls que l'on persécute : une quinzaine de mauvais sujets sont allés chez les honnêtes gens de votre paroisse, les ont désarmés, les ont conduits de force à l'office constitutionnel, sans oublier la bonne sœur ; enfin ils ont promené sur un âne la servante du château, après lui avoir coupé & arraché les cheveux. Ils étoient tretous dans l'église comme les statues de *l'En exitu* : ils ne lisont, ni ne chantont, ni ne prient point le bon Dieu : ça n'empêcha pas l'office d'aller tout de travers. Ou

chanta vingt fois le *Kyrie* & vingt fois l'*Alleluia* le jour de Pâques.

M. le Curé attendri jusqu'aux larmes, l'embrasse.
Va, mon ami, tu me consoles dans mon malheur, dans mon exil. Dieu soit béni !

Tel est l'état de la Foi catholique, apostolique & Romaine dans une grande partie de la France. Avec cette Foi, un empire ne peut succomber sous les efforts des méchans.

Tous les faits articulés dans cette brochure font certifiés de toute vérité par l'estimable auteur.



La Liberté Constitutionnelle du Culte catholique Romain, avec cette épigraphe :

Vous n'êtes cruels & sanguinaires, que parce que vous êtes inconséquens. *J. J. Rousseau.*

A Paris, chez Lallemand, 1792.

CETTE brochure est destinée à prouver, 1^o. par les bases de la constitution, 2^o. par les principes admis dans la constitution, combien il est absurde & injuste & cruel d'interdire aux prêtres non-assermentés, & à ceux qui veulent les suivre, le libre exercice de leur culte. Les raisonnemens de l'auteur sont très-pressans. On dira certainement un jour : Comment les François ont-ils pu se dire philosophes, tolérans, parvenus au plus haut période de la raison, & avoir besoin qu'on accumulât tant de démonstrations, pour les décider à suivre, dans la pratique, ces principes, ces loix dont ils exaltent la sagesse ? Il n'y a que la

haine des errans, des méchans, des faux fa-
ges, contre la véritable Religion, haine dont
feule elle est digne, qui puisse expliquer ce
problème.

Le bon Catholique. A Paris, chez Gastellier,
1792. in-8vo. de 330 pag.

CE sont des instructions & des lectures à
faire dans les familles, très-édifiantes, fo-
lides, & intéressantes pour la situation actuelle
de l'Eglise. On doit recommander cet ouvrage
comme très-utile & agreable. Aussi est-il bien
recherché par ceux qui le connoissent. En le
lisant ils se convainquent par le sentiment in-
time, de la maxime de S. Augustin, qui ne
voyoit pas dans le monde entier de trésor com-
parable à la possession de la foi catholique.
*Nullæ majores divitiæ, nulli thesauri, nulli
honores, nulla mundi hujus major substan-
tia, quàm fides catholica.* Serm. 1. de
Verb. Apost.



NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

INDES ORIENTALES.

BOMBAY (le 29 Février). On vient d'apprendre la nouvelle de la défaite totale de l'armée de Tipoo, dans la nuit du 7 courant. Le comte Cornwallis commença l'attaque vers le soir sans canons, emporta d'assaut les nombreuses batteries de l'ennemi, entra dans le camp, prit toute l'artillerie, les tentes, le bagage, poursuivit les fuyards jusqu'au Cavery, & , avant la pointe du jour du 8, il s'étoit emparé de Scoll-Baugh & de Shir-Gungam dans l'isle; il disposa ensuite toutes ses batteries pour commencer le siege de Seringapatam. Le fort de Tipoo n'est point connu, & la victoire est si complète, qu'on a les espérances les plus vives de la prompte chute de la capitale. Une salve de 150 canons vient d'annoncer notre victoire.

Les dernières dépêches de l'armée du général Abercrombie portent qu'on s'y attendoit à toute heure à recevoir l'ordre de joindre la grande armée. L'heureux succès de nos armes accélérera certainement la jonction désirée, & il n'est pas à supposer que Tipoo ait des forces suffisantes pour s'opposer à leurs progrès, ou pour empêcher que l'armée de Bombay ne

coopere à la chute de la souveraineté usurpée de ce tyran.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (*le 12 Juin*). La nouvelle de la déclaration de guerre faite au chef de la maison d'Autriche par la France, a été suivie de près d'une autre nouvelle non moins importante. La cour a été informée par un exprès, que les troupes Russes, étoient entrées sur le territoire polonois du grand duché de Lithuanie, le 21 du mois dernier, partagées en trois colonnes sous les ordres des généraux Dolgorucki, Rzewuski & Denisow. L'impératrice a gratifié d'une tabatiere d'or le courier qui a apporté cette nouvelle.

Le prince de Nassau, amiral de la flottille, est parti aujourd'hui pour Cronstadt avec une nombreuse suite d'émigrés François & de volontaires Piémontois & Napolitains. Ils feront embarqués à bord d'une frégate qui doit les transporter sur les côtes d'Allemagne. Les principaux officiers qui composent cette troupe, en mettant pied à terre, se rendront immédiatement par extra-poste à l'armée des princes; ils se font munis à cet effet de petites caleches russes très-commodes.

T U R Q U I E.

CONSTANTINOPLE (*le 1 Juin*). La première démarche de M. de Guastow, chargé d'affaires de la cour de Russie, pour faire révoquer la nomination d'Asmi effendi, destiné à l'ambassade extraordinaire auprès de l'impé-

ratrice, a réussi. Cette révocation a néanmoins souffert d'autant plus de difficultés, qu'Asmi effendi étoit soutenu par une puissante protection; mais les efforts de son parti ont été infructueux. Le ministère Ottoman a cru ne pouvoir se refuser à la demande de la cour de Pétersbourg. Asmi effendi est remplacé par Rathib-Mustapha effendi, qui a servi long-tems avec distinction dans l'armée du grand-vizir. Malgré cette condescendance de la part du divan, certains politiques laissent entendre que la paix entre les deux cours ne sera pas de longue durée, & que la Porte saisissant l'occasion de la guerre des Russes contre les Polonois, & mécontente de la paix, pourroit très-bien en venir de nouveau à essayer du fort des armes avec les premiers.

Le successeur de Jusuf-bacha n'est pas encore arrivé; on n'est pas même informé s'il s'est déjà mis en route.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 20 Juin*). D'après les conseils que le roi avoit donnés le 21 Mai, non-seulement la république a demandé l'intervention de L. M. Apostolique & Prussienne près de la Russie; elle a encore envoyé expressément le général de Podolie prince Adam Czartoryski à Vienne, & le grand-maréchal de Lithuanie, comte Ignace Potocki, à Berlin, pour y faire personnellement & de bouche les plus vives instances à cet effet. Mais nous apprenons officiellement, que ces deux cours ont refusé de rien prendre sur elles dans cette

affaire, & qu'elles conseillent à la république d'abandonner sa nouvelle constitution & de convoquer une diète, pour reprendre l'ancienne, comme étant le seul moyen de prévenir le mécontentement de l'impératrice & par conséquent les plus grands malheurs, qui menacent la Pologne. Nous ne pouvions rien nous promettre de la cour de Vienne; l'on connoit ses anciennes liaisons avec la Russie: mais l'on espéroit d'être appuyé du côté de la Prusse. Voici la copie de la lettre que le roi Stanislas avoit écrite à Frédéric-Guillaume, en date du 31 Mai dernier, relativement à la situation actuelle de la Pologne.

„ Monsieur mon frere. Cette lettre sera remise à V. M. par le comte Potocki, grand-maréchal de Lithuanie. Je l'écris à une époque où tout m'impose le devoir de défendre l'indépendance & le territoire de la Pologne. L'un & l'autre viennent d'être évidemment attaqués par les prétentions de S. M. l'impératrice de Russie, prononcées dans sa Déclaration du 18 Mai, & par les hostilités qui l'ont suivie. Si l'alliance qui existe entre V. M. est un titre pour réclamer son secours, il m'importe essentiellement de savoir d'elle le mode qu'elle veut prescrire à ses engagements. La connoissance positive des sentimens de V. M. m'est aussi nécessaire pour ma conduite que ses forces le seroient pour mes succès. Il est constant que le territoire de la république garantie par V. M. est violé, que son indépendance est compromise & attaquée d'une manière si générale & si étendue, qu'en se livrant même aux interprétations les plus subtiles, il est impossible de la restreindre au seul article de la nouvelle constitution. Dans une occasion où comme alliée, la dignité de V. M. est si intimement unie avec l'indépendance & l'honneur de la république, je dois m'attendre qu'elle voudra me faire con-

notre ses sentimens. Ma confiance en V. M. n'aura d'autres bornes que celles qu'elle y mettra elle-même, & plus les secours qu'il lui plaira de donner à la Pologne, seront clairement & promptement énoncés, & plus ils deviendront pour elle avantageux & précieux.

Au milieu de mes inquiétudes & de mes peines, ce qui me console, c'est que jamais cause ne fut meilleure ni dans le cas d'avoir pour appui un allié plus respectable & plus loyal aux yeux des contemporains & de la postérité.

Tout ce que V. M. voudra & daignera confier au maréchal Potocki, porteur de ma présente, sera confié avec sûreté & utilité, parce qu'il jouit de toute ma confiance, & de celle de la nation unie avec moi.

C'est avec les sentimens de la plus haute considération & de l'amitié la plus vraie, que je suis,

De V. M. le bon frere Stanillas. „

Le roi de Prusse a fait à cette lettre la réponse suivante, datée de Berlin, le 8 Juin.

„ M. mon frere. Le grand maréchal de Lithuanie, le comte Potocki, m'a remis la lettre que S. M. m'a écrite en date du 31 Mai. J'y vois avec regret les embarras dans lesquels la république de Pologne se trouve aujourd'hui engagée; mais j'avouerai aussi avec franchise, qu'après tout ce qui s'est passé depuis une année, ils étoient à prévoir. S. M. se rappellera que dans plus d'une occasion le marquis de Luchefini a été chargé de lui manifester tant à elle-même qu'aux membres prépondérans du gouvernement mes justes appréhensions à ce sujet. Dès le moment, où le rétablissement de la tranquillité générale en Europe m'a permis de m'expliquer & que l'impératrice de Russie a laissé entrevoir une opposition décidée contre l'ordre des choses établi par la révolution du 3 Mai 1791, ma façon de penser & le langage de mes ministres n'ont jamais varié, & en regardant d'un

œil tranquille la nouvelle constitution que la république s'est donnée à mon infu & fans ma concurrence, je n'ai jamais songé à la soutenir ou à la protéger; j'ai prédit, au contraire, que les mesures menaçantes & les préparatifs de guerre auxquels la diete n'a cessé de vifer coup sur coup, provoqueroient infailliblement le ressentiment de l'impératrice de Russie, & attireroient à la Pologne les maux qu'on prétendoit éviter. L'événement a justifié ces apparences, & on ne sauroit se dissimuler dans le moment présent que sans la nouvelle forme de gouvernement de la république, & sans les efforts qu'elle a annoncés pour la soutenir, la cour de Russie ne se feroit point décidée pour les démarches vigoureuses, qu'elle vient d'embrasser. Quelle que soit l'amitié que je voue à V. M., & la part que je prends à tout ce qui la concerne, elle sentira elle-même que l'état des choses ayant entièrement changé depuis l'alliance que j'ai contractée avec la république, & les conjonctures présentes amenées par la constitution du 3 Mai 1791, postérieure à mon traité, n'étant point applicables aux engagements qui se trouvent stipulés, il ne tient pas à moi de déférer à l'attente de S. M., si les intentions du parti patriotique sont toujours les mêmes, & s'il persiste à vouloir soutenir son ouvrage. Mais si en revenant sur ses pas, il considérait les difficultés qui s'élevent de tous côtés, je serois tout prêt à me concerter avec S. M. l'impératrice de Russie, & de m'entendre en même tems avec la cour de Vienne pour tâcher de concilier les différens intérêts & convenir des mesures capables de rendre à la Pologne sa tranquillité.

Je me flatte que S. M. retrouvera, dans ces dispositions & dans ces assurances, les sentimens de l'amitié sincère & de considération avec laquelle je suis &c.

Frédéric-Guillaume. ,,

Le bruit s'étoit répandu ici que dans une action qui a eu lieu du 12 au 13 de ce mois sur la rivière de Niemen , à quelque distance de la ville de Mir en Lithuanie , le lieutenant-général Judycki , qui commandoit un corps Polonois , avoit totalement défait un corps ennemi de 5 mille hommes. Mais nous avons appris peu après que ce combat n'avoit été rien moins qu'à notre avantage. Nos troupes ont été obligées de faire une retraite générale , les Russes ayant passé le fleuve à la nage pour tomber sur nos derrières. Elles furent poursuivies jusques dans la ville de Niefwicz par l'ennemi , avec une perte considérable. En même tems nous apprenons que les Russes , aux ordres du prince Dolgorucki , sont entrés à Wilna , capitale du grand duché de Lithuanie , tambour battant & drapeaux déployés. Tous nos corps de troupes Lithuanienues s'assemblent maintenant près de Grodno , au palatinat de Troki , où s'est aussi rendu le général Judycki , d'autant plus que les généraux Russes , Melin & Ferfen , à la tête d'un corps du prince Dolgorucki , s'avancent de plus en plus sur notre territoire. Minski est déjà entre leurs mains. Nos armes ne sont pas plus heureuses en Ukraine. On assure que le général Russe , Kochowski , s'étant approché tout-à-coup de Lubar avec 40,000 hommes , y a attaqué de plusieurs côtés à la fois , les troupes commandées par le prince Joseph Poniatowski , & que dans cette affaire , le brave Oberzinski a été tué , & le major Perekladowski fait prisonnier. Les levées

de recrues se continuent avec la plus grande activité dans toute l'étendue du royaume. On parle cependant d'une suspension d'armes dans laquelle on négociera pour arranger, s'il est possible, les choses à l'amiable. M. de Bulgakow, ambassadeur de Russie, est encore ici : ce qui donne quelque probabilité à ce bruit.

Le comte Severin de Rzewuski, ci-devant général de nos armées, qui se trouve maintenant dans celle des Russes, a envoyé un *Universal* au prince Poniatowski & aux troupes à ses ordres, pour leur enjoindre de faire cause commune avec lui contre la nouvelle constitution, & de se conduire, vis-à-vis des troupes Russes, comme avec une armée auxiliaire de la confédération générale établie à Tergowitz, contre la diète actuelle, qui tente d'opprimer la noblesse & même de perdre la liberté. Le prince Poniatowski n'a fait aucun cas de cet *Universal*, & a répondu au comte de Rzewuski, pour le prier de supprimer dorénavant ses inutiles décrets.

E S P A G N E.

MADRID (*le 20 Juin*). Le roi & la reine feront de retour le 30 de ce mois d'Aranjuez en cette capitale, où ils séjourneront jusqu'après la fête de S. Louis.

M. Jacques Jackson ayant été nommé par S. M. britannique, secrétaire d'ambassade près de notre cour avec le caractère de ministre-plénipotentiaire pendant l'absence du lord St.-Helen, ambassadeur de la cour de Lon-

dres, a été admis à l'audience du roi, pendant laquelle il a remis ses lettres de créance.

M. de Florida Blanca avoit accordé aux François émigrés, réfugiés en Espagne, un traitement de 50 livres par mois pour leur subsistance. D'Aranda leur a retiré ce traitement & les a obligés de fortir du royaume. Des lettres de Suisse confirment ces preuves de complaisance & d'attachement de ce ministre pour le philosophisme révolutionnaire gallican, dont M. de Condorcet & autres de ses amis font les chefs & promoteurs. On voit que depuis son élévation au ministère, il n'a fait que chercher à entraver toutes les dispositions des Suisses contre la révolution françoise. Voilà ce qui fait qu'en Suisse le mécontentement contre la philosophie & les sentimens révolutionnaires, monarchiens & démagogiques d'Aranda est poussé au plus haut point. (a)

(a) D'un autre côté, ce sont ces considérations, qui donnent lieu aux démocrates françois d'attendre tout de M. d'Aranda. „ Ils considerent, dit un Journaliste François, ce vieux ministre comme notre „ Maurepas, qui, se jouant de tous les principes, „ & ne s'occupant qu'à flatter les goûts de ses jeunes souverains & à les éloigner de toute espece „ d'application, a, plus que personne, préparé les „ voies à la révolution. Ils exaltent sa cauteleuse „ politique qui lui a suggéré de combler de distinctions, de dignités & de richesses M. Godoi, „ jeune homme de 23 ans, au risque d'occasionner „ des murmures & de compromettre l'honneur des „ personnages les plus sacrés. Ils parlent avec les „ plus grands éloges des moyens qu'ils emploient „ pour introduire le luxe le plus effréné à la cour

Tandis que toute l'Europe est dans la crise, dans les convulsions politiques & guerrières, on s'amuse ici aux joujous & inutiles inventions du siècle. Le 16 de ce mois, deux Italiens, l'un nommé Berletti, originaire de Parme, & l'autre valet-de-chambre, chirurgien de M. d'Aranda, ont donné le spectacle d'un voyage aérostatique à toute la cour. L'essai n'a pas été heureux. L'ascension du ballon s'est faite d'abord avec beaucoup de rapidité; mais bientôt les aéronautes, étourdis du roulis de cette voiture, ont précipité sa descente à une lieue

„ & à la ville, & disposer ainsi le peuple à cette
 „ corruption, qui a été le premier instrument de
 „ la révolution françoise. Pendant que ce ministre
 „ philosophe retire la subsistance aux descendans
 „ de ces mêmes nobles, dont les peres se sont rui-
 „ nés pour mettre ses maîtres sur le trône; tandis
 „ qu'il chasse de ce même pays les fils de ceux qui
 „ y ont versé leur sang pour y établir la maison
 „ regnante, il étale à Madrid un luxe asiatique. Sa
 „ table est couverte d'or, & l'on ne peut se faire
 „ une idée du faste de ce philosophe dans sa mai-
 „ son. Plein de ruses d'ailleurs, il met tout en
 „ œuvre pour écarter les hommes propres à faire
 „ appercevoir son incapacité & la foiblesse de
 „ ses moyens. Et, quoique généralement on fasse
 „ en Espagne, le plus grand cas des lumieres &
 „ des talens d'un Las-Casas, ambassadeur à Venise,
 „ & d'un Lozara, à Rome, on est assuré qu'il faudra
 „ les écarter des emplois où ils pourroient briller
 „ à la cour, & faire juger de son inutilité & du
 „ vuide affreux qu'il laisse dans sa place. Telles sont
 „ les considérations d'après lesquelles les démago-
 „ gues se vantent de n'avoir rien à redouter de l'Es-
 „ pagne „ (*Journ. général, par M. Fontenai*,
 u. 160.).

environ du point de leur départ. L'un d'eux, le Parmesan, n'ayant pas voulu attendre qu'elle fût à terre, a fait une chute dangereuse, dont il est mort. Le ballon, allégé de ce double fardeau, a repris son effort. On l'a aperçu une heure & demie après vers le Zenith de Madrid, qui est à dix petites lieues d'Aranjuez; & comme il avoit une provision de gaz assez considérable pour un voyage de long cours, on pourroit bien attendre encore long-tems la nouvelle de sa seconde descente. (a)

I T A L I E.

ROME (*le 20 Juin*). Le jour de la Fête-Dieu, le Pape a officié à la maniere accoutumée, & il a porté le saint Sacrement à la procession. Comme depuis son retour des Marais-Pontins, Sa Sainteté n'avoit point paru en public, le desir de la voir, & de s'affurer par soi-même de son rétablissement, attira en l'église de S. Pierre un monde infini. Le S. Pere, après la procession, passa quelques heures dans la bibliothèque du Vatican, & a repris depuis, à la satisfaction générale de tous les citoyens, toutes ses fonctions de souverain & de chef de l'Eglise. La Providence veut nous le conserver pour donner à l'Europe le modele des souverains par sa profonde sagesse, ses vertus & ses vastes connoissances; & à l'Eglise, le plus admirable exemple

(a) Réflex. div. sur cette découverte, 15 Déc. 1783, p. 633 & suiv. — 1 Mars 1785, p. 385. — 1 Nov. 1785, p. 347, 388. — 15 Mai 1786, p. 141.

de piété tendre & éclairée & de charité chrétienne. (a)

Le 18, le Pape tint un consistoire où il annonça la mort de Léopold, & prononça un discours, où il dit avec l'accent de la douleur, „ que dans l'espace de 19 mois, il „ s'est vu dans le cas d'annoncer la mort „ de deux empereurs freres; que Joseph II, „ avant de mourir, avoit reconnu s'être trompé „ dans ce qu'il avoit fait à l'égard de l'E- „ glise; que dans ces sentimens de retour „ & de componction il avoit reçu les saints „ Sacremens : avantage que la violence de „ la maladie & une fin moins graduée avoient „ empêché Léopold de recevoir également; „ comme il l'avoit appris par une lettre de „ l'impératrice, à laquelle il s'en rapportoit; „ que dans cette lettre, écrite peu de jours „ avant sa mort, la pieuse princesse expri- „ moit la plus tendre affection envers le Siege „ pontifical, & assuroit que François son fils, „ roi de Hongrie, ne feroit jamais rien qui „ pût affliger l'Eglise ni son Chef ». Après cela S. S. nomma cardinal Mgr. Caprara, en

(a) En prenant ma part d'intérêt & de joie à cette nouvelle consolante & très-importante, à raison des suites que pourroit avoir la vacance du St.-Siege dans les circonstances actuelles, je dois, pour préserver mes lecteurs d'une impression trop subitement contraire, ne pas dissimuler que ceux qui approchent le Pape de près & l'observent d'un œil attentif, n'ont point de son état une opinion aussi favorable, que celle qui résulte du compte qu'en rendent les feuilles publiques.

déclarant que c'étoit par égard à la recommandation du roi de Hongrie, qu'elle sortoit des regles ordinaires pour revêtir de la pourpre ce nonce avant les autres qui sont sur le rang pour l'être.

Un nouveau Bref aux évêques de France a été expédié le 13 de ce mois, relativement aux facultés d'absoudre les affermentés & les intrus qui viendroient à résipiscence. Les évêques ayant douté si dans les facultés antérieurement accordées, celle d'absoudre les intrus étoit contenue, le Pontife s'explique sur ce sujet, & accorde cette faculté, moyennant une pénitence convenable, & des preuves d'une conversion sincere & d'un retour durable & constant à l'Eglise catholique (a). On voit, à la fin de ce même Bref, les effets du contagieux exemple du P. Hedderich dans la fabrication de bulles pontificales & autres pie-

(a) Quel touchant & instructif exemple que celui des évêques de France, dont l'autorité & la considération dans l'Eglise catholique vont en croissant, en raison directe de leurs souffrances pour la foi, & de leur invincible constance dans une des plus terribles persécutions qui aient encore affligé l'Eglise! Tandis que certains prélats d'Allemagne contestent au premier Pontife tous ses droits, & s'érigent en autant de papes indépendans; les évêques de France, dépouillés & captifs, craignent d'excéder leurs pouvoirs en mal interprétant les intentions de leur Chef. Tant il est vrai que l'ignorance est toujours confiante, à mesure que la science & la vertu s'arment de prudence & de saintes précautions!

ces importantes. Les intrus ayant appris par le P. Thaddée de S. Adam & autres apôtats de Bonn, que dans cette ville on fabriquoit, inventoit & supposoit toutes les piéces dont on avoit besoin relativement à telle ou telle fin, se font mis à composer à leur tour, & ont fabriqué une bulle dans le goût de celle que Hedderich a faite sous le nom de Paul II, pour se mettre à l'aide contre l'indignation & les ressentimens des fideles qu'ils ont seduits. Voici comme le Pontife s'explique sur cette indigne manœuvre » *Post hæc vix opus esset, ut vos admoneremus cujusdam scripti, nunc ad nos delati, quod schismatici desperantes omninò tueri se amplius posse auctoritate suâ apud omnes abjectâ atque pessumdatâ, ausi sunt nostro nomine in vulgus edere, præfixo titulo Litterarum in formâ Brevis, gallicâ & germanicâ linguâ conscriptarum, perindè ac si illæ datæ fuissent à Rome, à sainte Marie Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le 2 Avril l'an 1792, quatuordecim scilicèt diebus post ultimas nostras Litteras, quibus adscripta est dies 19 præteriti Martii. Hæ falsæ litteræ, quarum initium est Notre cœur paternel, inauditâ temeritate falsas declarant omnes apostolicas Litteras a nobis exaratas, atque vulgatas adversus civilem constitutionem cleri Galliarum, ejusque auctores atque fautores, exuunt Sanctam hanc Sedem suo jurisdictionis primatu, plurimis laudibus prosequuntur universam constitutionem, hortanturque populos, ut episcopis, & parochis constitutio-*

nalibus pareant. Oh infelix astutia, quasi unicuique non pateret harum litterarum falsitas, atque calumnia, sive locus inspiciatur, ubi datas fuisse confingitur; nos enim die 2 mensis Aprilis morabamur, quemadmodum moramur adhuc, non apud S. Mariam Majorem, sed apud Sanctum Petrum; sive animadvertatur integer contextus, & continuatio sermonis, quo fuerunt conscriptæ. Ibi enim, dum assuetâ, ipsisque familiari circumventione utuntur, nullum afferunt argumentum, quod centies non fuerit refutatum atque rejectum, ita ut verè dici possit, tot in illis errores esse, quot verba. Nihilominus ne simplices decipiantur, inhærentes nos iis, quæ adversus hujusmodi corrupta monumenta postremis Litteris nostris expressimus, hoc scriptum declaramus falsum, commentitium, calumniosum, hæreticum, atque schismaticum, illudque rejicimus, reprobamus, atque damnamus. Quò majores sunt adversariorum nostrorum fraudes, eò major debet esse nostra, ac vestra vigilantia. „

Le bruit assez vague encore, mais en même tems assez général, qui court depuis quelque tems, de la prochaine résurrection des Jésuites, vient de se réaliser, jusqu'à un certain point, dans le duché de Parme. Le duc y a rappelé, par une invitation très-honorable, ceux de ses sujets qui vivoient exilés de leur patrie. Ils se sont rendus à cette invitation, & travaillent en divers endroits avec beaucoup de fruit à ressusciter l'esprit de religion & de piété,

sur-tout par le moyen des retraites ou exercices spirituels, où l'on médite dans une courte & passagere solitude les éternelles vérités du salut.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 2 Juillet*). Le roi a passé en revue, le 23 du mois dernier, plusieurs régimens sur la commune de Sydemham; S. M. s'est mise à la tête d'une petite colonne à laquelle s'est opposée une autre, sous les ordres de son second fils, le duc d'Yorck. La petite guerre s'en est suivie; la colonne commandée par S. M. a délogé la petite armée du duc d'Yorck. La reine & toutes les princesses étoient présentes à ces évolutions.

La compagnie des Indes a fait publier les relations qu'elle a reçues de nos opérations de guerre dans l'Inde. (*Voyez l'article Bombay, p. 433*). Toutes les lettres confirment la victoire remportée sur Tipoo, & annoncent de plus une paix très-avantageuse conclue avec ce prince.

Les effets de la Proclamation se font sentir dans toutes les parties du royaume. La nation entière est disposée à repousser le monstre de sédition par-tout où il osera se montrer, & à défendre la constitution du royaume, telle qu'elle est établie, contre tous ceux qui voudroient y porter atteinte.

La cour ayant reçu des informations que quelques puissances auront des escadres en mer, s'est décidée à tenir aussi une escadre d'observation, cet été, sur nos côtes, dont le lord Hood aura le commandement. En conséquence les vaisseaux suivans de S. M.

font

font fortis le 14 du mois dernier du port de Portsmouth, pour se rendre dans la rade de Spithead, savoir le *Duke* de 90 canons, le *Bedford* de 74, & le *Brunswick* de 74. Le *Duke* qui est le vaisseau amiral, commandé par lord Hood, a reçu de l'*Hector* 110 matelots, & six gardes-marine. Le *Bedford* & le *Brunswick* ont reçu le même nombre de matelots & de gardes-marine, l'un de l'*Alcide*, & l'autre de l'*Edgar*; & 280 soldats de marine de cette division ont ordre de s'embarquer à bord de ces trois vaisseaux. Ils feront joints par deux vaisseaux de ligne de Plymouth & un de Chattam, & par neuf frégates. Cette flotte prendra des provisions pour trois mois, & des munitions pour quatre mois. Outre les vaisseaux qui sont fortis du port, il y a dans la rade, le *Romney* de 50 canons, l'*Assistance* de 50, la *Bonetta* de 16, l'*Oreste* de 16, le *Drake* de 12, l'*Echo* de 16, & le cutter le *Coekatrice*. — Le comte de Chattam, frere de M. Pitt, accompagné des Mrs. Smith, Neville, du lord Hood & du commodore Gardner, se sont rendus dernièrement à Norwick, où ils ont examiné les préparatifs, faits par le gouvernement pour cette escadre d'observation. — Les personnes qui semblent savoir ce qui se passe dans les cabinets de l'Europe, sur-tout dans le nôtre, pensent que l'Angleterre deviendra médiatrice armée entre les puissances belligérantes, & empêchera la ruine totale de la France, quoique celle-ci, en se mêlant de la guerre intestine de l'Amérique, ait la première conseillé à un peuple

de se révolter contre son souverain, & qu'elle l'ait appuyé puissamment dans sa révolte.

On mande de Gibraltar, en date du 10 Juin, ce qui suit : „ La tranquillité n'est pas encore rétablie dans le royaume de Maroc. „ Six fils du dernier empereur, Sidi Mahomet, ont été proclamés en différens endroits. Chacun d'eux craint de frapper le premier coup, & ce malheureux pays est en proie aux horreurs de tous les genres. „ Les routes sont pleines d'assassins & de voleurs ; personne n'ose voyager. A Tanger même les consuls se croient à peine en sûreté dans leurs maisons. Lorsque Muley Yezid se fut apperçu que les blessures qu'il avoit reçues étoient mortelles, & qu'il ne pouvoit échapper à la mort, il ordonna à ses noirs de massacrer de sang-froid sept ou huit cens de ses sujets, ordre qui fut exécuté avec la plus cruelle férocité. Tant de cruautés ont rendu le peuple très-craintif sur le choix d'un autre souverain. Au reste les convulsions dont ce pays est agité, n'affectent point cette garnison. Nous recevons des provisions en abondance de la côte de Barbarie, & le prix en est assez raisonnable. „

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 30 Juin*). Le roi & la reine ainsi que l'archiduc grand-duc & l'archiduc Joseph sont de retour ici de Bude, depuis mercredi dernier. L. M. doivent partir incessamment pour Francfort.

La ratification du renouvellement d'alliance

avec la cour de Pétersbourg est décidée. Les présens stipulés en argent, ainsi que les tabatieres & autres effets précieux destinés pour le ministere Russe sont partis dès le 22 de ce mois dernier par un courier extraordinaire, auquel on a remis aussi la caisse contenant quinze mille cinq cens ducats pour le ministre des affaires étrangères, ainsi que quatre mille roubles pour les employés subalternes de ce département. On a expédié une copie de la ratification au prince de Reuff, ministre de cette cour à Berlin, afin qu'il en donne connoissance au cabinet prussien.

M. de Jacobi, ministre de Prusse en cette cour, nommé ministre à Londres, est parti pour sa destination. Il est remplacé par M. de Haugwitz.

Non-seulement les semestriers d'un tems déterminé, mais aussi ceux qui sont en semestre pour un tems indéterminé, doivent se rendre à leurs régimens. On presse plus extraordinairement la levée des recrues, que dans la guerre des Turcs. Plusieurs régimens hongrois, & en particulier deux régimens de Croates de Carlstadt, sont déjà sortis de leurs quartiers, & vont en partie à l'armée des Pays-Bas, & en partie aux frontieres de la Pologne. On assure positivement qu'il a été répondu au prince Czartorisky, envoyé par le roi & la diete de Pologne, que la cour ne pouvoit point se charger de la médiation entre la Russie & la Pologne, & qu'elle conseilloit au roi & aux Etats de prêter la main à la convocation d'une nouvelle diete, pour le rétablissement

de l'ancienne constitution. Quoi qu'il en soit, on persiste généralement à croire que la position actuelle de nos affaires, indépendamment même des engagements pris avec la Russie & la Prusse, obligera notre cour à ne point intervenir dans les affaires de la Pologne. —

La ville de Choczim n'est pas encore évacuée, ainsi que quelques places en Croatie, à la suite des difficultés survenues touchant la restitution des prisonniers entre la Porte & notre cabinet.

TREVES (*le 6 Juillet*). Il commence d'arriver des Prussiens à Coblentz. Toutes les compagnies des émigrés ont quitté cette ville & ses environs, à la réserve des chevaux-légers, pour leur faire place. Il est encore incertain si les princes, frères du roi de France, partiront d'abord. Le duc de Brunswick, commandant en chef des armées combinées, est déjà arrivé dans le village de Harcheim près de Coblentz, où il a pris son quartier. Il n'est pas douteux que les événemens feront bientôt du plus grand intérêt.

Un malheureux officier Hollandois, nommé M. d'Yong, attaché à la compagnie de Flandre des émigrés François, vient de se donner la mort après avoir tout perdu au jeu. Malgré la vigilance des chefs & les soins qu'ils se donnent pour empêcher parmi les émigrés les jeux de hasard, il en est que la passion entraîne jusqu'à leur faire oublier la parole d'honneur qu'on a exigée d'eux, & qu'ils ont donnée de ne point jouer à ces fortes de

jeux. L'exemple que nous avons en ce moment sous les yeux, est affreux par ses suites. Cet infortuné officier a été plusieurs heures à se massacrer soi-même, d'un coup de pistolet & de plusieurs coups de sabre. Dans les intervalles, il a écrit ce qui suit avec un crayon.

» Je quitte la vie avec le seul regret que la
 » contre-révolution ne soit pas faite. J'espère
 » que tout réussira, & que tous les démo-
 » crates seront exterminés. Que je suis mal-
 » heureux d'avoir tout perdu ! Enfin je m'en
 » punirai, car mon trépas approche, & me
 » délivrera d'une vie qui m'est à charge. Le
 » jeu a été la cause de tous mes malheurs.
 » Je ne dois rien à personne que 12 francs
 » à M. de Marfouval, officier au régiment
 » de Vintimille, que M. le Can lui remettra,
 » car j'ai trois mois de traitement de bon...
 » Voilà, messieurs les gros joueurs, la leçon
 » que je vous donne ». Cet homme étoit d'un
 caractère sombre & mélancolique, & depuis long-tems il annonçoit un dessein sinistre. Il étoit protestant, mais il lui a pris tout-à-coup l'idée de quitter sa religion : il est convenu de tous ses torts, & en a témoigné du regret ; il a demandé un prêtre catholique, entre les mains duquel il a fait abjuration. Il s'est confessé & est mort dans des sentimens de religion qui ont édifié les tristes témoins de son malheur.

FRANCFORT (*le 6 Juillet*). Hier, jour fixé pour l'élection d'un nouveau chef de l'Empire, les compagnies bourgeoises, ainsi que

la garnison, occuperent dès les 7 heures du matin leurs postes respectifs. A 9 heures, le college électoral, s'étant assemblé à l'hôtel-de-ville, se rendit à cheval avec une nombreuse suite à la grande église de S. Barthelemi. Après la Messe & le *Veni Creator*, les électeurs entrèrent dans la chambre d'élection. Vers 1 heure, une décharge de 300 canons & le son des cloches annoncerent que les suffrages s'étoient réunis en faveur de François II, roi de Hongrie & de Bohême. Après la publication, le college électoral revint à l'hôtel-de-ville, d'où les électeurs & les ambassadeurs retournerent à leurs hôtels. Ce sera le 10 ou le 11 que S. M. Impériale fera son entrée publique en cette ville.

F R A N C E.

PARIS (*le 5 Juillet*). Les événemens du 20 Juin sont trop importans par les suites qui paroissent devoir en résulter, pour négliger ce qui leur est particulièrement relatif. Le lendemain de cette journée, un message du roi arriva à l'assemblée, conçu en ces termes.

„ Messieurs, l'assemblée-nationale a déjà connoissance des événemens de la journée d'hier. Paris est sans doute dans la consternation; la France les apprendra avec un étonnement mêlé de douleur. J'ai été très-sensible au zele que l'assemblée-nationale m'a témoigné dans cette circonstance. Je laisse à sa prudence de rechercher les causes de cet événement, d'en peser toutes les circonstances, & de prendre les mesures nécessaires pour maintenir la constitution, assurer l'inviolabilité & la liberté constitu-

tionnelle du représentant héréditaire de la nation. Pour moi, rien ne peut m'empêcher de faire, en tout tems & dans toutes les circonstances, ce qu'exigeront les devoirs que m'impose la constitution que j'ai acceptée, & les vrais intérêts de la nation Françoisé. »

(Signé) Louis.

Le 22, le roi rendit une Proclamation sur les mêmes événemens, dont voici la substance.

„ Les François n'auront pas appris sans douleur, qu'une multitude, égarée par quelques factieux, est venue à main armée dans l'habitation du roi, a traîné du canon jusques dans la salle des gardes, a enfoncé les portes de son appartement à coups de hache ; & là, abusant audacieusement du nom de la nation, elle a tenté d'obtenir par la force la sanction, que sa majesté a constitutionnellement refusée à deux décrets.

Le roi n'a opposé aux menaces & aux insultes des factieux que sa conscience & son amour pour le bien public. Le roi ignore, quel sera le terme où ils voudront s'arrêter ; mais il a besoin de dire à la nation Françoisé, „ que la violence, à quel-
„ ques excès qu'on veuille la porter, ne lui arra-
„ chera jamais un consentement à tout ce qu'il
„ croira contraire à l'intérêt public „. Il expose sans regret sa tranquillité, sa sûreté ; il sacrifie même sans peine la jouissance des droits qui appartiennent à tous les hommes ; & que la loi devrait faire respecter chez lui comme chez tous les citoyens ; mais, comme représentant héréditaire de la nation Françoisé, il a des devoirs sacrés à remplir ; & s'il peut faire le sacrifice de son repos, il ne fera pas le sacrifice de ses devoirs.

Si ceux qui veulent renverser la monarchie ont besoin d'un crime de plus, ils peuvent le commet-

tre. Dans l'état de crise où elle se trouve, le roi donnera jusqu'au dernier moment, à toutes les autorités constituées, l'exemple du courage & de la fermeté, qui seuls peuvent sauver l'empire. En conséquence il ordonne à tous les corps administratifs & municipalités de veiller à la sûreté des personnes & des propriétés. »

(*Signé*) Louis.

L'assemblée est depuis lors, plus divisée que jamais. Deux partis se combattent avec opiniâtreté, des adresses relatives à cette journée arrivent de tous les coins du royaume. Les unes la chantent & la célèbrent, d'autres la vouent à l'exécration des contemporains & de la postérité, & crient vengeance. Les deux divisions du corps législatif applaudissent & improuvent alternativement. C'est ce qu'on remarqua dans la séance du 28, lorsque M. la Fayette, dans une lettre qu'il adressoit à l'assemblée, lui demandoit la permission d'être admis à la barre. Après avoir représenté qu'il s'étoit concerté avec M. Luckner, pour la conduite momentanée de son armée, il parla ainsi.

„ Voici, messieurs, les motifs qui m'amènent : on a dit que la lettre que j'ai écrite, le 16, n'étoit pas de moi, & l'on m'a reproché de l'avoir écrite au milieu d'un camp; j'ai cru devoir sortir de cet honorable rempart où l'affection de tous m'entourait. Les violences commises le 20 ont excité l'indignation de toute l'armée. Tous les officiers, sous-officiers & soldats ne font qu'un. Ils ont rédigé une adresse dans laquelle sont exprimés leur amour pour la constitution & leur patriotique haine contre les factieux. J'ai cru devoir arrêter cette adresse

par un ordre dont je dépose copie sur le bureau, & je me suis engagé d'exprimer leurs sentimens communs. Tous se demandent les uns aux autres si c'est la cause de la liberté & de la constitution qu'ils défendent. Il est tems de garantir la constitution des atteintes qui lui sont portées; il est tems d'affermir la liberté de l'assemblée-nationale & du roi, leur indépendance & leur dignité. Je supplie le corps législatif d'ordonner que les instigateurs des violences commises le 20 soient poursuivis & punis comme criminels de lèse-nation, & de prononcer l'anéantissement d'une secte qui envahit la souveraineté nationale, & dont les débats publics ne laissent pas de doute sur la perversité de ses desseins. Je supplie aussi l'assemblée, en mon nom & au nom de tous les honnêtes-gens du royaume (ici les tribunes & les Jacobins ont laissé échapper des murmures), de prendre des mesures pour faire respecter les autorités constituées, & pour que les armées aient l'assurance que la constitution ne recevra aucune atteinte dans l'intérieur, & qu'elles versent leur sang pour la défendre sur les frontières. „

Les Feuillans, après ce discours, firent éclater leurs applaudissemens; mais les Jacobins n'en furent pas étourdis. Le président répondit au général que l'assemblée ayant juré de maintenir la constitution, seroit fidelle à son serment, & la sauroit garantir de toute atteinte. De ce moment, l'assemblée devint trés-orageuse. M. Guadet prit le premier la parole.

„ Du moment, dit-il, où la présence de M. la
 „ Fayette, à Paris, m'a été annoncée, une
 „ idée flatteuse s'est présentée à moi; ainsi,
 „ me suis-je dit, nous n'avons probablement
 „ plus d'ennemis extérieurs; ainsi les Autri-
 „ chiens sont vaincus. Cette illusion n'a pas

» duré long-tems; nos ennemis sont toujours
 » les mêmes. Pense-t-il, M. de la Fayette,
 » que l'assemblée nationale n'a pas assez de
 » force pour reprimer les factieux? Ne pour-
 » roit-on pas l'accuser d'avoir cru son armée
 » dans l'état-major qui l'entoure & le circon-
 » vient?... Il a violé la constitution, en se
 » chargeant du vœu d'une armée qui ne doit
 » pas délibérer. Il aura aussi violé la hié-
 » rarchie militaire, s'il a quitté son armée sans
 » un congé du ministre de la guerre. Je de-
 » mande que la commission des douze soit
 » chargée de faire demain un rapport sur les
 » pétitions des généraux d'armée; & que le
 » ministre de la guerre soit interpellé sur le
 » champ de déclarer s'il a donné un congé à
 » M. la Fayette ». M. Ramond, parlant après
 lui, vanta beaucoup le général, qu'il nomma
le fils aîné de la liberté. Ceux qui avoient
 applaudi à M. Guadet, éclatèrent en murmu-
 res contre M. Ramond. Les murmures appai-
 sés, celui-ci demanda le renvoi à la commis-
 sion des douze, du fond de la pétition pré-
 sentée par M. la Fayette. La proposition de
 M. Ramond fut adoptée, & celle de M. Gua-
 det, tendant à interroger le ministre, pour
 savoir s'il avoit donné un congé à M. la
 Fayette, fut rejetée après de vifs & tumultueux débats.

L'arrivée de ce général à Paris, donna à toute la ville une commotion alarmante. Le peuple des curieux & des oisifs, dans tout le cours de la journée, encombroit les places publiques, les promenades, les carrefours &

les rues, où il étoit rassemblé en groupes multipliés. On se demandoit, avant qu'on fût son apparition à l'assemblée, que vient-il faire ici, au moment où le général Luckner est à la veille d'être coupé par l'ennemi? Sur le soir, les groupistes prirent un caractère plus décidé. Dans le Carrousel, quelques soldats & officiers des régimens blancs prenoient le parti du général voyageur, le justifioient par le motif qu'il avoit de demander l'exécution de la loi, & la punition des attentats commis dans la journée du 20 Juin. Mais le plus grand nombre des orateurs étoit contre M. de la Fayette; & l'exaltation étoit au plus haut degré. » Quoi, disoit un de ces orateurs, la » Fayette veut la punition des citoyens qui » sont entrés de force au château des Tuileries le 20 Juin! Il veut faire punir M. Pétion de ce qu'il a permis cette promenade civique! Mais c'est ce la Fayette qui a mené à Versailles les bandes qui ont immolé sous les yeux du roi, les gardes dans la fameuse journée du 6 Octobre 1789, qui a souffert que le château fut ensanglanté; c'est ce la Fayette qui a souffert qu'on fit violence à la garde, dans la journée du 28 Février 1791, & qui a fait chasser du château des Tuileries à coups de pieds & à coups de poings, après les avoir fait fouiller & défarmer, tous les amis du roi, & tous ceux qui venoient prêter main forte à la garde; c'est lui qui a été le geolier du roi &c. &c. Et c'est cet homme-là qui veut avoir plus de science que nos 700 députés,

„ qui vient exprès pour leur en remontrer ,
 „ qui se croit plus vertueux que notre maire ?
 „ C'est un traître &c. &c. ». Ces propos ont
 été trop loin pour que nous les rendions ici :
 ils sont néanmoins tellement fondés sur des
 faits que M. de Condorcet disoit ce jour-là :
 „ Il n'y avoit qu'un seul homme en France
 „ à qui , sous quelque prétexte que ce fût ,
 „ il ne pouvoit jamais être permis de désap-
 „ prouver la conduite du peuple , ou celle de
 „ ses magistrats ; & cet homme est la Fayette ».
 Mais de tous les écrivains , qui ont apprécié
 la démarche du général , il n'y en a point qui
 en ait parlé avec plus de vérité & d'énergie
 que l'auteur de la *Gazette de Paris*. Ce mor-
 ceau , digne de Démosthènes & d'Eschine , est
 réellement une sentence politique & juridi-
 que , qui décidera sans appel le jugement du
 public & de la postérité. » Les Journaux ven-
 „ dus à la constitution , dit l'auteur , & no-
 „ tamment le *Journal de Paris* , a longue-
 „ ment & ingénieusement disserté pour prou-
 „ ver que le général n'a fait là qu'une dé-
 „ marche essentielle à la tranquillité de son
 „ armée , & peut-être au salut public. L'af-
 „ semblée du manège répondra sur le pre-
 „ mier objet , que le général pouvoit tran-
 „ quilliser son armée , sans la quitter , n'ayant
 „ point de congé. Je demande aux ministres ,
 „ aux souverains de toutes les nations , si dans
 „ tout autre pays que celui où regne l'anar-
 „ chie , une telle démarche seroit pardonnée.
 „ Quant au second , celui du *salut public* ,
 „ il n'y auroit pour l'assurer , qu'une seule

» *démarche essentielle* ; mais M. de la Fayette
 » ne la fera jamais. S'il est le *filz aîné de la*
 » *liberté françoise*, il est né d'une marâtre,
 » qui tôt ou tard étouffera ses enfans, & le
 » fort de l'*aîné* épouvantera bientôt ses ca-
 » dets ; ce sont autant d'enfans illégitimes,
 » fruits de l'alliance de la rébellion avec le
 » fanatisme : malheur à cette race : on étouffe
 » les monstres. La démarche à faire par M. de
 » la Fayette, je ne la lui dirai pas, il en est
 » indigne : il ne la devinera pas, il en est
 » incapable. Elle pourroit seule le sauver, &
 » ce seroit un grand mal : celui qui dort
 » pendant la nuit du 5 au 6 Octobre 1789,
 » est aussi criminel que celui qui veilla dans
 » la journée du 20 Juin 1792. L'éternelle
 » justice les met tous deux sur la même
 » ligne : qu'importe le nom de la faction ?
 » Le chef en doit être également puni : le
 » sommeil de l'un étoit la vigilance du crime ;
 » la vigilance de l'autre étoit le sommeil des
 » loix. »

M. la Fayette ne fit pas un long séjour à Paris. Il annonça le 30 son départ à l'assemblée par une lettre dont on fit sur le champ lecture. Voici ce qu'elle contenoit de plus remarquable.

» *En retournant au poste où de braves soldats se*
dévouent à la défense de la liberté, j'emporte un re-
gret bien amer, c'est que l'assemblée n'ait encore rien
statué sur ma pétition. . . . Les bons citoyens ne peu-
vent voir, sans indignation, une secte qui menace
l'indépendance des pouvoirs, qui après avoir provoqué
la guerre, s'efforce d'ôter des défenseurs à la patrie :
tant que cette secte subsistera, nous n'aurons ni gou-

«ernement ni loix , notre liberté sera en péril , & la résistance à l'oppression est toujours un devoir. Quant à moi , je ne changerai jamais de principes , de sentimens , ni de langage. »

On voit que suivant la vieille maxime de M. la Fayette , il faut que les François soient en insurrection jusqu'à ce que lui & les siens soient les maîtres paisibles du royaume : alors seulement l'insurrection ne sera plus le plus saint des devoirs ; ce système est sans doute fort commode pour ceux qui , ayant tout pris , ne veulent rien rendre. Nous ne dirons pas qu'il sembleroit assez naturel que la résistance à l'oppression fût aussi un devoir pour ceux qu'on a dépouillés au mépris des loix de la propriété , & à qui on n'a laissé que l'exil , la misère & les cachots d'Orléans ; mais nous remarquerons que les Jacobins disent aussi : *La résistance à l'oppression est un devoir.* Or , entre deux partis qui se disputent les dépouilles des Royalistes , & qui tous les deux , pour se les approprier , invoquent le même axiome , qui jugera ? Il est donc tout au moins bien mal-adroit aux Feuillans , de mettre dans les mains de leurs adversaires , ces mêmes armes qui ont servi à opprimer les Royalistes. Quoi qu'il en soit , la lettre de M. de la Fayette excita de violens murmures de la part de ceux qu'elle attaquoit. » La révolution n'est pas faite , s'écria M. de Launay , quand un général ose , dans une espece de manifeste , donner des leçons aux représentans du peuple ; quand ce général abandonne son poste , pour venir solliciter à votre barre ce

„ que demandoit Léopold, ce que deman-
 „ dent encore les Autrichiens. Rappelez-vous,
 „ messieurs, que quand César voulut dicter
 „ des loix au sénat Romain, il étoit prêt
 „ de passer le Rubicon. Je ne compare point,
 „ Mrs., le général François avec cet homme
 „ dont le génie agite l'empire qu'il a servi;
 „ on ne peut faire de rapprochement là où
 „ il existe un intervalle incommensurable. Ce
 „ général se croit le chef des petites intrigues
 „ d'une faction dont il n'est que l'instrument.
 „ Mais si un César pouvoit se montrer parmi
 „ nous, chaque soldat deviendrait à l'instant
 „ un Brutus, qui nous délivreroit de la honte
 „ d'être protégé par un tyran „. Ainsi parla
 M. de Launay. Continuant sur le même ton,
 M. Isnard ajouta : „ Il faut traduire à Or-
 „ léans un *soldat rebelle*, qui s'avise de s'in-
 „ digner de ce que vous n'avez pas délibéré
 „ encore sur ses demandes. Cette tribune a
 „ été fouillée par l'éloge d'un coupable, il
 „ faut la purifier. Je pense avec M. de Launay
 „ que la Fayette ne peut être comparé ni à
 „ César ni à Cromwel; ce seroit lui faire trop
 „ de tort ou trop d'honneur „. Les tribunes
 & un grand nombre de membres couvrirent
 M. Isnard d'applaudissemens. M. Vaublanc fit
 d'inutiles efforts pour lui répondre; tout ce
 que lui & son parti put obtenir, c'est que le
 discours de M. de Launay ne seroit pas en-
 voyé aux départemens; mais l'impression en
 fut ordonnée. La guerre civile au reste est
 évidemment allumée entre les Feuillans ou

Monarchiens, & les Jacobins. Ils ont chacun un parti très-fort. Ils ont des deux côtés des troupes, des armes & du canon. Le roi est tirailé par les deux partis. Ils se l'arrachent. Les uns veulent en faire un mannequin constitutionnel, un automate fonctionnant à volonté, pour couvrir leur république du nom de monarchie : les autres qui veulent soutenir leur *enfant gâté*, la constitution, mais qui sentent qu'elle ne peut exister sans tête, cherchent à se raccrocher à la royauté ; ils consentent à lui faire quelques petits avantages, & à céder de leurs prétentions. Ils cherchent un accommodement ; en conséquence ils veulent aussi s'emparer du pouvoir exécutif, & l'arracher des bras des Jacobins. Ce pauvre pouvoir exécutif est peloté, & passé de l'un à l'autre parti, selon que l'un ou l'autre a le dessus. Mais quand les deux partis seront d'égale force, & qu'ils feront en même tems les mêmes efforts, il est à craindre que le patient, tiré également par les deux partis, ne soit disloqué, & déchiré par morceaux. Il faut qu'un troisième survienne, qui mette les deux autres d'accord en s'emparant de l'objet de leur combat. En attendant les Jacobins ont tellement l'avantage par le nombre, que personne ne s'est avisé de le leur disputer. Toutes les sectes contre-révolutionnaires anti-princes, frémissent de rage. Il est du reste actuellement démontré à tout bon Royaliste, que tout parti mitoyenniste est une monstruosité contre laquelle l'on doit plus se mettre en garde que contre la scélératesse audacieuse

dacieuse du parti jacobinite. Le crime sans masque effraie par sa laideur ; quand il se voile , il ne manque jamais de séduire. (a)

Une lettre du maréchal Luckner annonça dans la séance du 2 de ce mois que faute d'une armée suffisante pour pénétrer plus loin , n'étant pas protégé par les Belges , il a pris le parti de se replier sur Lille & Valenciennes. Dans la séance du 3 , arriva une autre lettre du général , datée du quartier-général , près de Lille , le 30 Juin , & adressée au ministre de la guerre. En voici la teneur.

„ J'ai à vous rendre compte , monsieur , d'un événement bien fâcheux , & à vous dire avec douleur qu'hier 29 au matin , les avant-postes ayant été vivement attaqués par l'ennemi , se sont repliés suivant leurs ordres , sur Courtray. L'ennemi s'étoit emparé des maisons des fauxbourgs les plus près de la ville ; il y a établi du canon & tiroit ainsi sur nos retranchemens. M. Jarry , maréchal-de-camp commandant l'avant-garde , combattoit avec force & succès dans les nouveaux retranchemens. Après l'en avoir chassé & s'être assuré qu'il n'y avoit plus de soldats cachés

(a) Les Jacobins , francs , sinceres , embrassant & professant , toutes les conséquences de l'impiété , s'annoncent pour ce qu'ils font , ne séduiront personne sans qu'il veuille l'être , & ne nuiront qu'aux aveugles & aux sourds. Ce sont les Nérons , les Domitiens , les Dioclétiens , les Maximins qui firent croître le Christianisme dans le sang & la mort , qui multiplierent ses victoires & consummerent son triomphe par une guerre ouverte. Dans les Monarchiens-Monarchistes-Feuillans font reproduits les Julien , les Constance &c. , dont les verbiageurs édits & l'hypocrite modération ont remplacé le fer & le feu , & auroient détruit bien plus sûrement l'ouvrage de Jesus-Christ , s'il avoit pu l'être.

dans les maisons, il a été tiré d'une de ces maisons un coup de fusil sur sa personne. J'ai même ouï dire qu'il l'a fait visiter & y a trouvé de la poudre cachée. Le général croyant, pour la sûreté de son poste de Courtray, être obligé de faire abattre les maisons les plus voisines de la ville, pour empêcher par-là que l'ennemi s'en servit trop avantageusement contre lui, y a aussi-tôt fait mettre le feu. Il m'a rendu compte assez tard dans la matinée de tout ce qui s'étoit passé ici, me disant seulement qu'il avoit été obligé de faire brûler quelques maisons. Jusques-là je ne voyois dans cette extrémité qu'une sorte de justice. Mais une députation des magistrats de Courtray, venue à moi vers deux heures après-midi, m'a appris que M. Jarry continuoit à faire brûler les maisons. J'ai aussi-tôt monté à cheval, & me suis pressé d'aller faire éteindre la torche qui malheureusement n'en avoit déjà que trop brûlé, & qui sans moi auroit fini par réduire le reste des faubourgs en cendres.

Consterné d'une mesure aussi violente, j'ai demandé à M. Jarry de quel ordre il se portoit à de tels excès? Il m'a répondu que lui ayant confié la défense de la ville de Courtray, & le soin de veiller à la conservation de la vie de ses compagnons d'armes, il avoit cru cette opération indispensable.

Voilà, monsieur, le fait dans la pure vérité. M. Carles, lieutenant-général, qui commandoit les deux corps avancés, a mis trop de foiblesse à faire agir M. Jarry qui étoit en sous-ordre. J'ai blâmé hautement & très-sincèrement cette conduite violente; mais je n'ai pu la punir, parce que je dois laisser à M. Jarry à prouver cette triste nécessité, comme tous les détails qui tournent à sa justification.

La perte considérable qu'éprouvent les incendiés, est sans doute très-affligeante pour moi; mais c'est le fait en lui-même qui me peine à un point que je ne saurois vous rendre. Je vous engage, monsieur, à faire le rapport de cette affaire à l'assemblée-nationale, & de réclamer de sa justice une indemnité en faveur des malheureux habitans de Courtray. Je vous prie d'examiner si cette dernière mesure ne seroit pas autant

commandée par la politique que par l'humanité, & par tous les principes qui m'ont toujours empêché de traiter les Belges en ennemis. Il ne m'a pas été possible de vous faire sur-le-champ le rapport de cette affaire. Je ne suis revenu hier de Courtray que très-tard. J'ai été toute la nuit à cheval, & ne suis arrivé à Lille que fort tard aujourd'hui.

Le maréchal Luckner.

L'indemnité demandée par M. Luckner fut accordée, & le décret qui la prononce, envoyé par un courier extraordinaire. — M. de Joly, qui vient de remplacer M. Duranthon dans le ministère de la justice, est venu, le 5, informer l'assemblée, que le roi verra avec plaisir la réunion des deux pouvoirs faisant le même vœu de vivre libres ou de mourir avec les citoyens qui seront rassemblés, le 14 de ce mois, des 83 départemens; que c'est dans cette intention qu'il desire d'aller au milieu de l'assemblée, recevoir le serment des fédérés. Tandis que cette fête se prépare, les troupes des puissances étrangères sont en mouvement. Une lettre du roi a notifié au corps législatif dans la séance du 6, la direction des troupes du roi de Prusse contre la France.

Plus la persécution sévit avec fureur & audace contre le clergé non-assermenté, & plus nous voyons le nombre des jureurs s'empresfer de se rétracter pour partager les tourmens réservés aujourd'hui aux seuls prêtres fideles à leurs premiers sermens. La liste des ecclésiastiques qui consignent les témoignages authentiques de leur repentir & de leur desir de rentrer dans le sein de l'Eglise, est immense. La Religion a ébranlé même les principes d'un grand nombre de laïcs acquéreurs de biens ecclésiastiques. Mais ce qui dans le moment

actuel occupe le plus les esprits, c'est une lettre de l'évêque intrus de Paris, Gobel, écrite en 1787 contre le congrès d'Ems & les prétentions des métropolitains d'Allemagne : la manière dont il y parle de l'autorité du Pontife Romain & de l'Unité catholique, est bien propre à faire apprécier le schisme de France par les principes d'un de ses principaux chefs. Cette lettre dont l'authenticité est attestée par Mgr. l'évêque de Pella, suffragant d'Ausbourg, est de la teneur suivante.

Monseigneur,

„ Les différents récits que contiennent les feuilles publiques, soit des conférences tenues à Ems entre les députés des trois archevêques-électeurs, & de l'archevêque de Saltzbourg, soit de la conduite de chacun de ces quatre prélats ensuite des arrêtés faits en ladite assemblée, soit enfin de celle du nonce du Pape à Cologne, lequel doit avoir donné occasion aux griefs qui y ont été portés, joints à une lettre de M. le comte de Trautmansdorff, ministre impérial au cercle du Haut-Rhin, écrite ministériellement à notre prince-évêque, dans laquelle il lui communique l'ordre de sa cour, la réponse de l'empereur aux quatre archevêques, lesquels avoient réclamé son autorité & son appui relativement à leursdits arrêtés, & dans laquelle réponse sa majesté impériale assure ces quatre prélats de sa disposition à appuyer les délibérations par eux prises en recouvrement des droits de leurs sièges, dès que les évêques suffragans de leurs provinces métropolitaines auront respectivement accédé auxdits arrêtés; tous ces faits & circonstances, Monseigneur, sont cause de la liberté que je prends de recourir à vous, pour vous supplier de m'apprendre le vrai de cette affaire, d'autant plus qu'une contestation de cette nature, formée de la part de quatre archevêques de l'Eglise catholique contre le Saint-Siège de Rome, en fait d'exercice aussi paisible qu'ancien, de certains points d'autorité ecclésiastique, & leurs recours soulevés au trône im-

périal dans des tems orageux & sans avoir préalablement consulté les évêques de leurs provinces sur une démarche aussi délicate, commence à devenir très-alarmanante.

La réputation, Monseigneur, de votre zèle & de votre franchise, la position de l'Eglise d'Ausbourg, dont le pasteur (à notre grand étonnement) s'est rangé au nombre des opposans à l'autorité exercée au nom du Pape; la circulaire de M. le comte de Trautmansdorff, que vous avez reçue sans doute, comme nous ici, sont autant de motifs à ma confiance, & à l'espérance que j'ai de l'importance des renseignemens que vous voudrez bien me donner. Pris à la source, ils serviront à rectifier dans ces contrées les jugemens que chaque individu se permet sur ces faits, & à fixer mes connoissances particulieres relativement aux principes, qu'adoptent les quatre seigneurs métropolitains, en ce qui concerne les objets de leurs prétentions contre le Saint-Siege.

La réponse de notre prince-évêque au ministre de l'empereur a été courte & simple. S. A. y a dit qu'elle n'avoit aucune connoissance des délibérations prises dans l'assemblée d'Ems, & que son siege épiscopal dépendoit de la province métropolitaine de Besançon. Quant à moi, j'ai bien de la peine à croire que les princes-évêques suffragans des quatre archevêchés susdits, veuillent accéder aux arrêtés de la souvent dite assemblée; 1^o. parce qu'il sera difficile de les convaincre (les SS. Peres ouverts sur table) que les principes que l'on nous dit ici être ceux des quatre métropolitains, soient puisés dans la discipline & la tradition des huit premiers siècles de l'Eglise catholique; 2^o. parce que d'après ces principes, l'autorité temporelle (dont les seigneurs archevêques me paroissent singulièrement épris) deviendrait l'arbitre de l'enseignement doctrinal & moral, puisque ni le chef de l'Eglise, ni les évêques ne pourront plus faire entendre leurs voix, soit aux pasteurs, soit aux ouailles en matière de doctrine & de mœurs, suivant le pouvoir qu'ils en ont reçu de Jesus-Christ, sans le consentement d

cette autorité; 3°. parce que ces seigneurs métropolitains n'ont la mine de vouloir s'approprier la dépouille du souverain Pontife pour en faire usage vis-à-vis de leurs évêques suffragans, à quoi certes ces derniers ne gagneroient rien au change; 4°. & finalement parce qu'en détruisant toute autorité du Pape sur les évêques, & toute subordination de ceux-ci au Chef de l'Eglise, l'on établit une anarchie dans tout ce corps, & l'on détruit la base fondamentale de notre sainte Religion, qui est l'Unité dont le siege de Rome est en même tems le centre & le gardien d'institution divine. (a)

Pardonnez, Monseigneur, ces réflexions à la confiance que vous m'inspirez, daignez exaucer mes vœux en m'instruisant des objets détaillés ci-dessus, & recevez avec bonté ces premiers hommages du dévouement plein de vénération & de respect avec lequel vous honore,

Monseigneur,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur.

J. B. J. Gobel, évêque de Lydda, suffragant
du prince-évêque de Bâle.

Porentru, 12 Mars 1787. »

Il n'est aucune nouvelle qui ne doive céder à l'intérêt qu'inspire à tout bon chrétien le courage de M. de Bourdeilles, évêque-Romain de Soissons. Bien loin de chercher, dans

(a) Remarquons ici les secretes, mais toujours sûres & admirables dispositions de la Providence. Nous avons vu les schismatiques de France s'appuyer de l'exemple des métropolitains d'Allemagne*; & voilà cet exemple des métropolitains condamné par ces mêmes schismatiques; en même tems que ces schismatiques sont très-hautement condamnés par les métropolitains. On peut bien dire de tous ces gens-là :

Quod petiit, spernit; repetit quod nuper omisit.

* 15 Déc.
1791, p. 615.

la constitution, des moyens de soustraire la Religion & ses ministres à l'horrible persécution des philosophistes, ce prélat se montre à découvert, fort de son innocence & de la pureté de ses vues. Pénétré du plus profond respect pour le souverain Pontife, il en publie les oracles avec la soumission qui est l'apanage de la vraie piété, & avec cette sainte résignation qui exclut toute idée d'amour-propre & d'intrigue, en même tems qu'il enlève aux ignorans tout prétexte pour rester dans l'erreur, & confond les méchans, après avoir mis tout en œuvre pour les toucher & les convaincre. C'est le fruit qu'on doit se promettre de la lecture du *Mandement & ordonnance* qui vient de paroître de ce prélat, pour la publication du *Bref monitorial de notre St.-Pere le Pape du 19 Mars 1792*. Nous en rapporterons quelques passages.

„ Dois-je en plaçant sous vos yeux, mes freres, les lettres monitoriales de Pie VI insister sur leur authenticité? La contester, ce seroit jeter des nuages sur l'évidence même. Oui, mes freres, le Bref est authentique; à notre défaut, l'Europe vous l'attesteroit. Les évêques des grands sieges de la catholicité en ont reçu des exemplaires de Rome même. A nous il a été transmis par nos métropolitains qui le tiennent directement de la Chambre Apostolique. Cette voie est canonique, elle est sûre, elle étoit la seule praticable. Dieu l'a voulu: les efforts mêmes pour anéantir les formes primitives n'ont servi qu'à nous y ramener. Hélas! que l'on nous rappelle le plus qu'il se pourra, au berceau divin de la Religion, c'est notre vœu... „

„ Citoyens, vous dormez! Et pendant votre inconcevable sommeil, l'ennemi de Dieu seme partout le poison & la mort: livres scandaleux, calomnies sanglantes, poésies infames, peintures qui font

rougir l'impudeur elle-même, romans licentieux, les arts avilis, aux gages de l'impiété; des écrits où la corruption & l'im immoralité le disputent aux blasphemes de l'athéisme forcené; toutes ces productions de l'enfer (dormez maintenant, citoyens, fermez les yeux, ayez des oreilles pour ne rien entendre) ces productions sont impunément étalées sous les regards de vos législateurs, elles garnissent les quais, elles tapissent, elles fouillent les murs de la métropole de l'empire, le siege de l'éducation nationale; bientôt elles se distribuent, & se répandent en torrens dans les provinces; d'abord dans les villes du second ordre, jusques dans les ateliers de l'industrie; puis elles pénètrent dans les bourgades, & jusques sous la chaumière du cultivateur. Hélas! le peuple demande du pain, demande le foulagement des charges publiques; & que fait le barbare philosophe? Au lieu de le soulager, de le faire vivre; au lieu du pain qu'il demande, il lui envoie les présens de son impiété, les écrits empoisonnés & enivrans de sa doctrine sacrilege, ces peintures sales & dégoûtantes, tout ce qui souffle l'esprit de corruption, de révolte & d'indépendance: sûr qu'en ôtant au peuple sa foi & ses mœurs, on le façonnera, on le pliera, à volonté, au joug de l'impiété même; qu'on le familiarisera sans peine avec tous les genres de forfaits, que la propagation du nouvel évangile rendra nécessaires.... „

„ Et vous, ô mes freres, puisque vous n'êtes plus ce que vous étiez il y a deux ans, je vous le demande, qui de nous a changé? Ah! mes freres, que vous a fait l'Eglise catholique? Que vous ont fait & l'épiscopat & Pie VI, chef suprême de l'épiscopat? Que vous a fait Jesus-Christ lui-même, pour que vous les ayez si témérairement abandonnés? Et pour qui? O philosophie sacrilege! ton regne est cruel, mais il sera court. „

„ Quelle plaie douloureuse faite à mon cœur! Mes enfans me repoussent ou tremblent de m'avouer pour leur pere: qu'ils me rapportent donc, qu'ils viennent, d'une main hardie & sacrilege, lacérer devant moi, la formule sacrée du serment

de leur baptême, celle du serment non moins redoutable de leur sacerdoce. Ma foi & mon amour les réclament : ils se sont engagés à moi, ou plutôt à Jesus-Christ, qu'ils ne peuvent trouver qu'avec moi ; c'est en mes mains qu'ils ont juré fidélité à l'Eglise, à son chef visible, à l'épiscopat, en qui réside solidairement la souveraineté spirituelle. Voilà, mes freres, voilà votre vœu ; les Anges l'ont reçu ; il est imprimé sur votre front ; il vous suivra au jugement de Dieu. O pensée pleine de terreur ! & je ne vous aurois imposé les mains que pour être, au jour des vengeances, votre premier accusateur !... »

„ On nous traite de mauvais citoyens, on nous calomnie. Eh bien ! redoublons d'amour pour la patrie : donnons l'exemple de l'obéissance aux loix, de la soumission aux autorités, de la fidélité au paiement des charges de l'état. . . S'il faut des victimes pour appaiser le Ciel, offrons-nous au Ciel en victimes d'expiation pour les péchés du peuple ; il n'y a qu'à être humble, patient, doux, charitable, & les brebis, à la fin, convertissent les loups mêmes qui les dévorent. . . »

„ O Saint Pontife vous êtes notre modele ; fasse le Ciel que nous foyons tous vos fideles imitateurs ! Du haut de la montagne apostolique, vers laquelle la foi tient sans cesse & nos yeux & nos cœurs élevés, agréez mon hommage, recevez celui du troupeau que le souverain pasteur m'a confié & qui lui reste fidele. Vous êtes le centre où, des extrémités de l'univers, tous les rayons doivent aboutir. Qui refuse d'être votre enfant, ne peut avoir l'Eglise pour mere. . . Mais l'impiété bientôt sera confondue. Oui, la philosophie est jugée ; l'époque qu'elle avoit marquée en caracteres de sang, pour être la destruction de l'empire de Jesus-Christ, sera l'époque même de la splendeur renaissante de cet empire. . . Par-tout, les yeux de l'Europe s'ouvrent ; par-tout, les vains ombrages se dissipent ; les sages des nations, de celles même qui se sont séparées de l'Unité, avouent que nulle part on ne trouve des

* Dern.
Journ., P.
53.

peuples plus pacifiques, nulle part des sujets plus fideles, que parmi les catholiques Romains... * „

PARIS (le 8 Juillet). La séance d'hier a rappelé celle du 4 Février 1790. L'évêque constitutionnel de Rhône & Loire (M. Lamourette) a obtenu la parole, & proposé au corps législatif de donner l'exemple de l'union, dans un moment où la France est menacée. L'opinant a demandé en conséquence que le président assignât un jour, une heure à laquelle il mettra aux voix cette proposition : *Que ceux qui ne veulent ni la république ni les deux chambres se levent.* Et voilà qu'aussi-tôt tous se levent, font ferment de rester inviolablement attachés à la constitution, se mêlent, s'embrassent, & les applaudissemens de retentir de tous les coins de la salle. On a décrété ensuite une députation au roi pour lui faire part de cet événement; le roi n'a pas tardé de venir participer à la fête. Il s'est retiré ensuite au milieu des cris de *vive le roi, vive la nation.* L'on n'en craint pas moins des troubles. Une députation du conseil général de la commune est venue annoncer que le département de Paris, indigné de la journée du 20, avoit suspendu de leurs fonctions, Mrs Péthion & Manuel, & nommé M. Bory, officier municipal, maire par *interim.* Cette affaire a été renvoyée au pouvoir exécutif.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 6 Juillet). Il y a eu du côté de Mons une affaire où nos troupes, les Uhlans sur-tout, ont eu quelque désavantage. D'un autre côté, les François ont évacué le

29 Juin la ville de Courtray, dont les faux-bourgs ont été incendiés. On apprend que l'assemblée-nationale a décrété un dédommagement pour les habitans.

LOUVAIN (*le 11 Juillet*). Rien ne prouve mieux l'orthodoxie persévérante & la doctrine constamment pure de notre université, au milieu des convulsions que l'esprit de nouveauté & d'erreurs produit dans toutes les têtes, que les différentes theses soutenues successivement dans nos écoles. Dans celles que M. Constantin-Felix-François Donche a défendues le 9 Juillet, on remarque cette espece d'exorde, où brille ce qu'on peut appeller justement *la philosophie* & en même tems *la théologie de l'Histoire*. „ *Quod olim de Divinæ Religionis nostræ authore Christo Jesu, vaticinatus est Simeon justus, eum scilicet positum esse in signum cui contradicetur, Luc. C. II. v. 34. ; hoc ejus in terris Vicario, meritò applicari potest. Semper portæ inferi hanc Petram, supra quam Salvator fundavit Ecclesiam suam, incassum licet, oppugnaverunt oppugnantque. Cùm B. Petri, supra alios Apostolos primatum, adeò evidenter in Sacris Litteris & Traditione fundatum negare non auderent hæretici nostri ævi, & novatores turbulenti, hunc extenuare, & variis ambagibus, ad titulum inanem redigere, religioni sibi duxerunt.* „

Dans le programme des theses relatives au grade de Licentié en Droit, soutenues quelque-tems auparavant par le même défendant, on lit cette assertion sur le droit d'appel dont jouit le Pontife Romain dans toute l'Eglise,

& l'esprit des canons 3. 4. 5. & 9. du concile de Sardique, où ce droit est clairement prononcé. „ *Dubitari non potest quin Concilium Sardicense episcopis, qui se injustè a coëpiscopis condemnatos seu depositos conquerebantur, recursum àfferuerit ad Romanum Pontificem : sed quidam existimant novum isthic jus introductum fuisse, novamque aded prærogativam Romanæ sedi attributam : nos contra, nativum jus, quod ex primatu profluebat, à Concilio agnitum ac stabilitum fuisse, defendere conabimur.* „ (a)

La maison d'Oignies, illustrée par la mémoire, & les tombeaux de Ste. Marie d'Oignies & du célèbre cardinal, Jacques de Vitri, située dans une solitude où les vertus monastiques, les bonnes études, la discipline religieuse, la décence & la splendeur de l'office divin, rappellent l'idée des premiers tems de l'Eglise; ayant perdu son chef dans la personne de M. Isidore Dellemelle, a fait choix pour lui succéder de M. Grégoire Pierlot, qui dans le moment de l'élection, occupé à des fonctions pastorales loin de son monastere, a appris sa nomination avec une surprise proportionnelle à sa modestie. Les Muses latines & françoises ont célébré ce choix. Nous ne cite-

(a) Antiquité, légitimité, utilité & nécessité de l'appel au chef de l'Eglise, *Dict. Hist.* art. APIARIUS, ATHANASE, HILAIRE d'Arles, INNOCENT II, LUPUS, ZOSIME.

rons que la dernière strophe d'une cantate faite par un ami de cette édifiante communauté :

Il fera de cette maison
 Les délices, la gloire ;
 Je le lui dis, non sans raison :
 Il ne veut pas me croire,
 Il tremble à l'aspect du fardeau ;
 Oh ! le malheur extrême,
 D'avoir à conduire un troupeau
 Qui marche de lui-même.

Extrait d'une lettre de Tournay, du
 1 *Juillet.* „ Nous avons été indignés de lire
 „ dans la Gazette d'Etienne Luzac, imprimée
 „ à Leyde, n. 49. Suppl., que le prince de
 „ Salm avoit reçu une Bulle qui l'autori-
 „ soit à séculariser, dans tous les diocèses
 „ de la Belgique, tous les Religieux qui le
 „ souhaiteroient. Cette nouvelle est démen-
 „ tie d'abord par le fait ; personne n'ayant
 „ ni ici ni ailleurs la moindre connoissance de
 „ cette Bulle : elle est de plus démentie par
 „ les raisons les plus simples. 1°. Le motif
 „ n'en existe pas. Etienne Luzac s'épuise à
 „ déclamer contre les Religieux qui, dit-il
 „ dans vingt endroits de ses feuilles, ont levé
 „ l'étendart de la révolte pour conserver
 „ leur état ; & voilà tout-à-coup une Bulle qui
 „ leur accorde gracieusement la grace contre
 „ laquelle ils se sont révoltés : il n'y a que
 „ la logique de ce gazetier qui puisse amal-
 „ gamer des pièces si bien assorties. 2°. Sans
 „ contester au Pape le droit de nommer ainsi
 „ un espece de dictateur qui exerceroit dans
 „ les diocèses de ses confreres, même de ce-
 „ lui d'un cardinal-archevêque & primate, une
 „ autorité isolée & exclusive ; il est certain

„ que le Pape n'a aucune raison de décerner
 „ une délégation aussi extraordinaire, qui por-
 „ teroit l'empreinte du dédain & du mépris
 „ des légitimes pasteurs des dioceses respec-
 „ tifs, encourageroit l'esprit de dissipation
 „ & de licence dans les Religieux discoles,
 „ & feroit, dans le moment actuel sur-tout,
 „ où toute la machine religieuse & politique
 „ s'ébranle, un véritable scandale. 3°. Les
 „ principes de prudence & de circonspection
 „ que tout le monde connoît au prince de
 „ Salm, sont des garans sûrs de l'opposition
 „ qu'il auroit apportée à une commission
 „ odieuse de sa nature, & qui en l'érigeant
 „ en censeur & réformateur des autres évé-
 „ ques, auroit pu répandre de l'amertume sur
 „ ses jours par les réflexions que son bon es-
 „ prit n'eût pas tardé de faire sur une si
 „ étrange subversion de l'ordre... De tout
 „ cela il s'ensuit tout simplement que c'est
 „ un mensonge de plus à ajouter aux cent &
 „ un qu'on a lus dans les feuilles d'Etienne
 „ Luzac, sur la seule Belgique, dans l'espace
 „ de quelques mois. S'il est vrai, comme on
 „ le dit, qu'il est payé à proportion, bien
 „ lui fasse un argent si bien mérité! Il est
 „ certain qu'à somme égale, on ne fera pas
 „ mieux servi ailleurs *. »

* Divers
 échantil-
 lons ré-
 cens de
 son impu-
 dence &
 de son in-
 trépide es-
 fronterie,
 1 Juin, p.
 236; 15
 Juin, p.
 291, 292.
 Autres,
 plus an-
 ciens, 15
 Janvier
 1785, p.
 102, 134.

P. S. „ J'oubliois d'observer que, selon
 „ l'honnête Luzac, n. 48, *les évêques Bel-*
 „ *giques, notamment le cardinal-archevê-*
 „ *que de Malines, sont dignes des siècles*
 „ *d'ignorance & de barbarie, pour ne pas*
 „ *avoir agréé une Bulle que Rome leur a*
 „ *fait parvenir. Et dans le n. 49, nous ap-*

» prenons que cette Bulle est adressée au seul
 » évêque de Tournay; que devient donc *là*
 » *barbarie & l'ignorance* des autres évê-
 » ques à l'égard d'une chose qu'ils n'ont pas
 » reçue & qu'ils ne connoissent pas? Voilà
 » comme chez ce loyal écrivain les contra-
 » dictions, les faussetés & les injures font
 » assaut à qui aura le dessus. »

J'ai reçu l'ode tirée du Psaume 63 & en remercie l'estimable auteur, mais je ne puis en faire l'usage, tant parce qu'elle n'atteint pas au degré de chaleur propre & nécessaire à ce genre, quoique d'ailleurs très-bien rédigée, que parce qu'on y soupçonneroit une allusion dont je ne puis laisser naître l'idée. —

J'ai reçu aussi l'éloge que fait M. F. H. P. de *l'Année Apostolique*, en soutenant néanmoins que les expressions critiquées * pourroient être plus justes : en quoi certainement il a raison, & ce qu'on ne négligera sans doute pas lors d'une nouvelle édition. Quant à M. le Tourneur, éditeur de cet ouvrage, il est très-différent du célèbre traducteur de ce nom, mort depuis près de 5 ans (voyez le Journ. du 1 Mars 1788, p. 377)

* 1 Mars
1792. p.
350

Par une lettre de Tirlemont, signée par les commis de la douane, *Dupaix, Demontuisant, Verlaine*, en date du 12 Juin 1792, j'apprends que le *Journal historique & littéraire* a été saisi & conduit à Bruxelles, par ordre du conseil des finances. — Par une lettre en date du 2 Juillet 1792, signée également *Dupaix, Demontuisant, Verlaine*, je suis instruit que cette saisie du Journal, & son transport fiscal à Bruxelles se font opérés en vertu de l'édit de Joseph II contre l'ouvrage & l'auteur; édit encore subsistant, si on en croit les trois *signés*; mais que je prouverai, quand il me paroîtra convenable, avoir été révoqué par le monarque lui-même, & son successeur, tant par des déclarations publiques que par des lettres à moi personnelle.

ment adressées de la part de l'autorité souveraine...
 En attendant voici un tout plat argument qui sera
 difficilement confisqué aux comptoirs de Dormael
 & de Tirlemont. „ L'édit contre moi n'a eu lieu ,
 „ que parce que je n'étois pas d'accord avec les
 „ autres édits ; or ces autres édits ont été révoqués
 „ par les deux monarques ; donc , à plus forte rai-
 „ son , celui qui me concernoit „ Le tout conformé-
 ment à l'arabique axiome : *Propter quod unum-
 quodque est tale , & illud magis.*

Les *souliers* font le mot de la dernière énigme.

C H A R A D E.

*M*ON premier est sans consistance ;
 Sans mon second
 La musique est sans existence ;
 Par-tout fécond

*Je suis un animal de beaucoup de renom
 Connue par sa bonté, ainsi que par son nom.*

T A B L E.

INDES ORIENTALES	(<i>Bombay.</i>	433
RUSSIE	(<i>Pétersbourg.</i>	434
TURQUIE	(<i>Constantinople.</i>	<i>ibid.</i>
POLOGNE	(<i>Varsovie.</i>	435
ESPAGNE	(<i>Madrid.</i>	440
ITALIE	(<i>Rome.</i>	443
ANGLETERRE	(<i>Londres.</i>	448
ALLEMAGNE	{ <i>Vienne.</i>	450
	{ <i>Treves.</i>	452
	{ <i>Francfort.</i>	453
FRANCE	{ <i>Paris.</i>	454
	{ <i>Paris.</i>	474
PAYS-BAS	{ <i>Bruxelles.</i>	<i>ibid.</i>
	{ <i>Louvain.</i>	475